Rapport annuel du COSEPAC

présenté au

Ministre de l'Environnement

et au

Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP)

par le

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)

2008-2009

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada

COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada

COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Le 28 août 2009

L'honorable Jim Prentice
Ministre de l'Environnement
Les Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington
28e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3

Monsieur le Ministre,

Veuillez trouver ci-joint le rapport annuel 2008-2009 du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) que je vous présente respectueusement ainsi qu'au Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP). La présentation de ce rapport satisfait ainsi aux obligations du COSEPAC mentionnées aux articles 25 et 26 de la Loi sur les espèces en péril. Sachez en outre que le présent rapport est accessible en ligne, à l'adresse http://www.sararegistry.gc.ca/sar/assessment/cosewic_annual_f.cfm

J'attire votre attention sur les points qui ont été développés dans le rapport ci-joint pour votre approbation, votre examen et votre information.

Point I – Activités du COSEPAC (pour information)

À ce jour, le COSEPAC a évalué 585 espèces sauvages correspondant à diverses catégories de risque, dont 244 en voie de disparition, 145 menacées, 160 préoccupantes, 23 disparues du pays et 13 disparues de la planète. De plus, 45 espèces sauvages ont été inscrites par le COSEPAC dans la catégorie « données insuffisantes ».

Point II – Membres du COSEPAC (pour information)

Dans la lettre que je vous ai adressée le 27 mai 2009, j'indiquais les noms des personnes qui ont été proposées pour siéger à titre de membre du COSEPAC pour votre approbation. Le nom de ces personnes est également indiqué dans le présent rapport.

Point III – Opérations et procédures du COSEPAC (pour information)

Les modifications suivantes ont été apportées aux opérations et aux procédures : modification de l'annexe E6 « Procédure concernant l'examen de la situation des espèces sauvages (s'appliquant à l'évaluation du statut et à la réévaluation de la situation) ».

Point IV – Plan de communications du COSEPAC (pour information)

À la suite de la demande du Comité des directeurs canadiens de la faune de travailler à la mise au point d'une stratégie d'information visant à faire connaître le COSEPAC aux Canadiennes et aux Canadiens, les sommaires des présentations données par le président du COSEPAC sont fournis.

Point V – Attribution du statut des espèces sauvages (pour examen)

Une liste des espèces sauvages évaluées depuis le dernier rapport est jointe au présent document, laquelle indique le statut attribué, les justifications de la désignation (y compris les incertitudes, le cas échéant), ainsi que les critères du COSEPAC et les codes alphanumériques. Les éléments à examiner pour les mises à jours de l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* sont indiqués, de même que les statuts confirmés (lorsque le statut attribué par le COSEPAC demeure inchangé à la suite d'une révision de la classification) des espèces sauvages inscrites à l'annexe 1.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance pour le soutien qu'accorde votre ministère au COSEPAC ainsi qu'à la conservation et à la protection des espèces sauvages en péril au Canada.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jeffrey A. Hutchings
Le président du COSEPAC,

TABLE DES MATIÈRES

POINT I – ACTIVITÉS DU COSEPAC 5

1. Réunions d'évaluation des espèces sauvages 5
2. Sommaire des réunions d'évaluation des espèces sauvages 6
3. Évaluations d'espèces sauvages retournées par le gouverneur en conseil au COSEPAC en vue d'un complément d'information ou d'un examen plus approfondi ..7
4. Espèces sauvages choisies aux fins de préparation des rapports de situation qui seront incluses dans l'appel d'offre de l'automne 2009 8
5. Ateliers 9
6. Réunions annuelles des sous-comités 9
7. Compte rendu de l'avancement des travaux des groupes de travail du COSEPAC 11
8. Élection du président du COSEPAC 13

POINT II – MEMBRES DU COSEPAC 13

POINT III – OPÉRATIONS ET PROCÉDURES DU COSEPAC 15

POINT IV – PLAN DE COMMUNICATIONS DU COSEPAC 15

POINT V – ATTRIBUTION DU STATUT DES ESPÈCES SAUVAGES 15

POINT VI – LISTE DES ESPÈCES DE FLORE ET DE FAUNE SAUVAGE ÉVALUÉES PAR LE COSEPAC DEPUIS SA CRÉATION 16

ANNEXE I (Communiqués de presse, novembre 2008 et avril 2009) 18

ANNEXE II (Membres du COSEPAC) 29

Tableau 1. Membres du COSEPAC provenant des compétences provinciales, territoriales et fédérales 29

Tableau 2. Coprésidents du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones et coprésidents des Sous-comités des spécialistes des espèces, avec pour chacun a date de leur nomination et la date de fin de leur terme courant. 33

Tableau 3. Membres scientifiques non gouvernementaux, avec pour chacun la date de leur nomination et la date de fin de leur terme courant. 36

ANNEXE III (Notices biographiques des nouveaux membres proposés et des membres dont on propose le renouvellement du mandat) 39

ANNEXE IV (Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), novembre 2008 et avril 2009) 46

ANNEXE V (Couverture de la publication *Espèces canadiennes en péril*, août 2009) 62

POINT I – ACTIVITÉS DU COSEPAC

1. Réunions d'évaluation des espèces sauvages

Automne 2008

Date : du 25 au 28 novembre 2008
Endroit : Ottawa (Ontario)

Présence :

Membres – 39 membres et remplaçants
Personnel du Secrétariat – 7
Observateurs – 15 (1 représentant du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario [dont le mandat est en attente de reconduction], 1 coprésident élu, Sous-comité de spécialistes des mollusques, 1 coprésident élu, Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres, 1 candidat à l'adhésion au COSEPAC, représentant de Pêches et Océans Canada, 1 représentant de la Fédération canadienne de la faune, 1 représentant de Nature Canada, 1 représentant du Service canadien de la faune, 1 représentant du Canadian Cattlemen's Association, 2 représentants de Pêches et Océans Canada, 2 représentants de Parcs Canada, 3 étudiants de l'Université McGill).

Printemps 2009

Date : du 26 avril au 1er mai 2009
Endroit : St. Andrews (Nouveau-Brunswick)
Réunion organisée conjointement par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Pêches et Océans Canada

Présence :

Membres – 45 membres et remplaçants
Personnel du Secrétariat – 9
Observateurs – 32 (1 coprésident élu, Sous-comité de spécialistes des oiseaux, 1 représentant de l'Union mondiale pour la nature [UICN], 8 représentants de Pêches et Océans Canada, 2 représentants du Service canadien de la faune, 1 représentant du ministère de la Défense nationale, 1 représentant d'Études d'Oiseaux Canada, 1 représentant du Centre de données sur la conservation du Canada atlantique, 6 représentants du gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2 représentants de la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick, 3 étudiants de l'Université de Moncton,1 représentant de la Fédération des naturalistes du Nouveau-Brunswick, 1 membre du corps professoral de l'Université du Nouveau-Brunswick, 1 étudiant de l'Université Saint-Thomas, 1 représentant du Fonds mondial pour la nature Canada, 2 observateurs indépendants).

Téléconférences :

À la suite de chacune des réunions d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC susmentionnées, le président du COSEPAC a présidé une téléconférence avec le Comité des directeurs canadiens de la faune ainsi que des représentants des conseils de gestion des

ressources fauniques et des membres du Conseil autochtone national sur les espèces en péril (CANEP).

2. Sommaire des réunions d'évaluation des espèces sauvages

En novembre 2008, le COSEPAC a évalué ou réévalué la situation de 21 espèces sauvages (espèces, sous-espèces et populations) en se fondant sur 15 rapports de situation, dont 4 rapports non sollicités.

Les résultats de l'évaluation de la situation de ces espèces sauvages sont les suivants :

espèce sauvages disparue du Canada : 1

espèces sauvages en voie de disparition : 5

espèces sauvages menacées : 9

espèces sauvages préoccupantes : 6

À la suite de ces évaluations, le COSEPAC a examiné le statut de six espèces sauvages déjà inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* et il a confirmé qu'il n'y avait aucun changement aux statuts recommandés par le COSEPAC : la lamproie de Vancouver, l'azolle du Mexique, l'éperlan arc-en-ciel (population de l'éperlan arc-en-ciel de petite taille du lac Utopia), l'épaulard (population migratrice de la côte Ouest), l'épaulard (population résidente du Nord) et l'épaulard (population résidente du Sud).

Par le présent rapport, le COSEPAC transmet au ministre de l'Environnement ses évaluations des 15 autres espèces sauvages désignées comme appartenant aux espèces sauvages disparues du Canada, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes, afin qu'il puisse décider s'il recommande au gouverneur en conseil de les ajouter à l'annexe 1 de la LEP : le pigeon à queue barrée, la renoncule de Californie, la cicindèle des galets, le lomatium de Gray, l'épaulard (populations du nord-ouest de l'Atlantique et de l'est de l'Arctique), l'épaulard (population océanique), le sucet de lac, le lupin d'Orégon, l'ophiogomphe de Howe, l'éperlan arc-en-ciel (population de l'éperlan arc-en-ciel de grande taille du lac Utopia), le grenadier de roche, la plagiobothryde délicate, la tortue serpentine, le sébaste aux yeux jaunes (population des eaux extérieures de l'océan Pacifique) et le sébaste aux yeux jaunes (population des eaux intérieures de l'océan Pacifique).

En avril 2009, le COSEPAC a évalué ou réévalué la situation de 27 espèces sauvages (espèces, sous-espèces et populations) en se fondant sur 20 rapports de situation, dont 1 rapport non sollicité.

Les résultats de l'évaluation de la situation de ces espèces sauvages sont les suivants :

espèce sauvages disparue du Canada : 1

espèces sauvages en voie de disparition : 13

espèces sauvages menacées : 4

espèces sauvages préoccupantes : 7

De plus, une espèce sauvage a été évaluée comme appartenant aux espèces sauvages non en péril et une autre espèce sauvage, après l'étude du rapport, a été inscrite à la catégorie « données insuffisantes ».

À la suite de ces évaluations, le COSEPAC a examiné le statut de six espèces sauvages déjà inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* et il a confirmé qu'il n'y avait aucun changement aux statuts recommandés par le COSEPAC : la Sterne de Dougall, le petit blongios, la baleine boréale (population des mers de Béring, des Tchouktches et de Beaufort), le putois d'Amérique, la balsamorhize à feuilles deltoïdes, le lupin élégant, la renoncule à feuilles d'alisme, le trille à pédoncule incliné, le satyre fauve des Maritimes, la grenouille léopard (population des montagnes Rocheuses) et la grenouille léopard (populations de l'ouest de la zone boréale et des Prairies).

Par le présent rapport, le COSEPAC transmet au ministre de l'Environnement ses évaluations des 14 autres espèces sauvages désignées comme appartenant aux espèces sauvages disparues du Canada, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes, afin qu'il puisse décider s'il recommande au gouverneur en conseil de les ajouter à l'annexe 1 de la LEP : la plie canadienne (population de Terre-Neuve-et-Labrador), la plie canadienne (population des Maritimes), l'éléocharide géniculée (population des montagnes du Sud), l'éléocharide géniculée (population des plaines des Grands Lacs), le buffalo à grande bouche (populations des rivières Saskatchewan et Nelson), la baleine boréale (population de l'est du Canada et de l'ouest du Groenland), l'alasmidonte renflée, l'*Anarta edwardsii*, le grèbe esclavon (population de l'Ouest), le grèbe esclavon (population des Îles-de-la-Madeleine), l'ormeau nordique, le cisco de printemps, l'Engoulevent bois-pourri et l'aster rigide.

En date d'avril 2009, le COSEPAC avait évalué 585 espèces sauvages en péril correspondant à différentes catégories, dont 244 espèces sauvages en voie de disparition, 145 espèces sauvages menacées, 160 espèces sauvages préoccupantes, 23 espèces sauvages disparues du pays (qui ne se trouvent plus à l'état sauvage au Canada, mais qui existent ailleurs) et 13 espèces sauvages disparues de la planète. De plus, 45 espèces sauvages ont été inscrites dans la catégorie « données insuffisantes ».

Voir l'annexe I pour consulter les communiqués émis par le COSEPAC à la suite de ses réunions d'évaluation des espèces sauvages de novembre 2008 et d'avril 2009.

Évaluations d'urgence

Au cours de la période visée par le présent rapport, le COSEPAC n'a reçu aucune demande d'évaluation d'urgence.

3. Évaluations d'espèces sauvages retournées par le gouverneur en conseil au COSEPAC en vue d'un complément d'information ou d'un examen plus approfondi

Dans la lettre que j'ai adressée le 3 décembre 2008 au ministre de l'Environnement, je donnais une réponse officielle concernant le renvoi (le 26 décembre 2007), par le gouverneur en conseil au COSEPAC, de l'évaluation du panache (*Pseudevernia cladonia*) en vue d'un complément d'information ou d'un examen plus approfondi. Le retard important de ma réponse peut être attribué à l'absence d'un mécanisme permettant d'informer officiellement le COSEPAC des évaluations d'espèces sauvages retournées par le gouverneur en conseil. Pour

ce qui est du panache, je n'ai été mis au courant du renvoi qu'en septembre 2008, à la suite d'une demande de la part d'un organisme non gouvernemental environnemental. Ainsi, il serait très utile qu'un mécanisme soit mis en place à l'avenir pour que les décisions du gouverneur en conseil concernant le renvoi des évaluations d'espèces sauvages au COSEPAC soient directement communiquées à cet organisme.

L'évaluation de cette espèce sauvage de lichen a été retournée au COSEPAC par suite de la réception de nouveaux renseignements qui n'étaient pas accessibles au moment de l'évaluation. Après la réception du rapport de situation du COSEPAC sur le panache par le gouverneur en conseil, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a avisé Environnement Canada de la découverte de plus d'un million d'individus de cette espèce sauvage dans un emplacement jamais étudié auparavant.

En se fondant sur une recommandation du Sous-comité de spécialistes des mousses et des lichens, le COSEPAC a convenu, lors de sa réunion d'évaluation des espèces sauvages du 25 au 28 novembre 2008, que ces nouveaux renseignements pouvaient mener à un changement du statut de l'espèce. Ainsi, le COSEPAC a convenu d'intégrer ces renseignements, de même que toute information supplémentaire qui n'était pas accessible au moment de l'évaluation initiale de l'espèce, dans un nouveau rapport de situation en préparation.

En réaction à la décision prise par le gouverneur en conseil, au printemps 2009, de retourner l'évaluation de l'otarie à fourrure du Nord (Callorhinus ursinus) au COSEPAC, le Sous-comité de spécialistes des mammifères marins a commencé à examiner les nouveaux renseignements portés à l'attention du COSEPAC à cet égard.

4. Espèces sauvages choisies aux fins de préparation des rapports de situation qui seront incluses dans l'appel d'offre de l'automne 2009

À la suite du processus du COSEPAC visant à déterminer les espèces sauvages pour lesquelles l'organisme commande un rapport de situation (comme le décrit le rapport annuel de 2005 au Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril), les 15 espèces sauvages suivantes inscrites sur les listes des espèces sauvages candidates des Sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC, qui ont été choisies lors de la réunion du COSEPAC tenue en avril 2009, feront l'objet, à l'automne 2009, d'un rapport de situation sollicité (en plus des 53 espèces sauvages dont le rapport de situation nécessite une mise à jour).

	Nom de l'espèce sauvage	Sous-comités de spécialistes des espèces
1.	Drave du Yukon	Plantes vasculaires
2.	*Grammia complicata*	Arthropodes
3.	Bécasseau roussâtre	Oiseaux
4.	Salamandre sombre du Nord	Amphibiens et reptiles
5.	*Bombus occidentalis*	Arthropodes
6.	*Cincidela formosa gibsoni*	Arthropodes
7.	*Efferia* n. sp.	Arthropodes
8.	Pica à collier	Mammifères terrestres
9.	*Magnipelta mycophaga*	Mollusques
10.	*Hybognathus placitus*	Poissons d'eau douce
11.	Bruant de Baird	Oiseaux

Nom de l'espèce sauvage	Sous-comités de spécialistes des espèces
12. Gomphe riverin	Arthropodes
13. *Baccharis halimifolia*	Plantes vasculaires
14. *Lathyrus littoralis*	Plantes vasculaires
15. *Hypochlora alba*	Arthropodes

5. Ateliers

Ateliers des Aînés et des détenteurs des connaissances traditionnelles autochtones

Les membres du Sous-comité de spécialistes des connaissances traditionnelles autochtones (CTA) ont tenu des ateliers sur l'élaboration de lignes directrices pour l'intégration de ces connaissances dans les évaluations du COSEPAC; les ateliers des Aînés et des détenteurs des CTA provenant de l'Est du Canada ont eu lieu en octobre 2008, et les ateliers des Aînés et des détenteurs des CTA provenant du Nord du Canada ont eu lieu en juillet 2009. Un atelier de moindre envergure sera organisée à l'automne 2009 avec un petit groupe d'Aînés afin de peaufiner les lignes directrices relatives aux CTA.

Atelier sur les critères de l'Union mondiale pour la nature – 26 avril 2009

Le 26 avril, immédiatement avant la réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC, Caroline Pollock, représentante de l'Union mondiale pour la nature (UICN), a animé un atelier très instructif sur les critères de l'UICN et sur leur application. Les critères actuellement utilisés par le COSEPAC ont été adaptés en fonction de ceux de l'UICN.

6. Réunions annuelles des sous-comités

Sous-comité de spécialistes des connaissances traditionnelles autochtones

Le Sous-comité de spécialistes des connaissances traditionnelles autochtones (CTA) a tenu trois réunions d'octobre 2008 à mars 2009. Des discussions ont eu lieu avec le Conseil autochtone national sur les espèces en péril (CANEP) au cours d'une de ces réunions.

Au cours de l'Atelier national sur les espèces en péril du CANEP qui a eu lieu en février, le Sous-comité de spécialistes des CTA a fait un exposé sur l'utilisation des CTA afin de venir en aide aux espèces sauvages en péril. L'atelier avait pour thème « Le point de vue des peuples autochtones sur la mise en œuvre de la LEP ».

Les lignes directrices des procédures et des protocoles relatifs aux CTA visent à fournir des recommandations au COSEPAC sur la collecte et l'intégration de ces connaissances dans son processus d'évaluation des espèces sauvages. Le Sous-comité de spécialistes des CTA a pu profiter de quatres ateliers au cours desquels les Aînés et les détenteurs des CTA ont pu donner leurs avis sur le contenu des lignes directrices. L'ébauche des lignes directrices devrait être présentée au COSEPAC à des fins d'examen en novembre 2009.

Le Sous-comité des spécialistes des CTA, en collaboration avec le COSEPAC, travaille à la révision du Manuel des opérations et des procédures en vue de définir les processus et les procédures à appliquer pour l'intégration des CTA dans le processus d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC. Il travaille également en collaboration avec les communautés

autochtones afin d'établir une liste prioritaire des espèces sauvages en péril. De plus, il travaille conjointement avec le Secrétariat du COSEPAC à la mise sur pied d'un dépôt de références sur les CTA.

Sous-comités de spécialistes des espèces

Les réunions des Sous-comités de spécialistes des espèces (SSE) ont lieu chaque année à différents endroits au Canada ou par téléconférence. Des observateurs sont invités à assister aux rencontres, et, parfois, des séances d'information publiques ont lieu. Au cours de ces réunions, on discute principalement des résultats des récentes réunions d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC, des résultats des appels d'offres publics pour la préparation des rapports de situation du COSEPAC et des résultats d'appels publics de candidatures pour devenir membres du COSEPAC. De plus, les SSE fournissent un encadrement à leurs nouveaux membres, élaborent des recommandations sur l'évaluation de la situation des espèces sauvages, examinent la liste des espèces sauvages candidates proposée à des fins d'évaluation, discutent de projets spéciaux et tiennent à jour leurs connaissances sur le Manuel des opérations et des procédures du COSEPAC.

La section suivante présente les noms des SSE du COSEPAC ainsi qu'un résumé de leurs activités et de leurs projets en cours, si besoin est.

Le COSEPAC est extrêmement reconnaissant de l'important travail effectué par les membres des SSE qui offrent bénévolement leur temps et leur expertise.

Sous-comité de spécialistes des amphibiens et des reptiles

Aucun projet spécial.

Sous-comité de spécialistes des arthropodes

Une étude visant à rassembler les données sur les coccinelles est actuellement en cours. L'étude a pour but de recueillir de l'information sur les changements dans les aires de répartition géographiques des coccinelles indigènes susceptibles d'être vulnérables. Le rapport final produit dans le cadre de ce contrat servira de référence principale pour l'établissement de l'ordre de priorité des espèces sauvages en vue des évaluations ultérieures du COSEPAC.

Sous-comité de spécialistes des oiseaux

Aucun projet spécial.

Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce

Le Sous-comité a rédigé un rapport (et un résumé) sur les unités désignables, à la bonne échelle, reconnus pour le complexe écologique du grand corégone (*Coregonus clupeaformis*). Ce rapport a été remis au COSEPAC et présenté officiellement lors de la réunion d'évaluation des espèces sauvages tenue en avril 2009. Il a été préparé pour le grand corégone, mais l'approche utilisée pourrait également servir pour d'autres espèces sauvages lorsque le caractère distinct et l'importance de l'espèce sont pris en compte dans l'évaluation des unités désignables.

Sous-comité de spécialistes des poissons marins

Aucun projet spécial.

Sous-comité de spécialistes des mammifères marins

Aucun projet spécial.

Sous-comité de spécialistes des mollusques

Le Sous-comité met en œuvre un projet visant à établir une liste des espèces sauvages candidates,de mollusques terrestres provenant de l'Ontario et du Québec, classées par ordre de priorité. Le rapport final est attendu à l'été 2009. La réalisation de ce projet aidera le Sous-comité à mettre à jour sa liste d'espèces sauvages candidates.

Sous-comité de spécialistes des mousses et des lichens

Le Sous-comité a entrepris la mise à jour de la liste des espèces sauvages candidates de lichens, classées par ordre de priorité, et la mise en œuvre d'une base de données sur l'ordre de priorité des lichens. Ces travaux devraient être terminés le 31 août 2009..

Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres

Aucun projet spécial.

Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires

Le Sous-comité a entrepris une grande révision de sa liste des espèces sauvages candidates, classées par ordre de priorité, en vue de la mettre à jour.

7. Compte rendu de l'avancement des travaux des groupes de travail du COSEPAC

Nom du groupe de travail	Sommaire de la progression
1. Approche écosystémique	En attente des résultats de la discussion sur l'ampleur et la nature des ressources pour mettre en œuvre les recommandations.
2. Classification des menaces	Le groupe de travail examine les façons d'uniformiser le dépistage, la classification et le signalement des menaces, de même que la justification de leur gravité. En avril 2009, le COSEPAC a décidé de fusionner ce groupe avec le groupe de travail sur les critères d'évaluation.

Nom du groupe de travail	Sommaire de la progression
3. Écosystème dunaire des Prairies	Le laboratoire de M. Darren Bender (Ph.D.), de l'Université de Calgary, travail actuellement à la compilation d'une analyse rétrospective des tendances dans l'habitat des dunes des Prairies; le rapport initial est attendu au début de l'automne. Les travaux ont permis la réalisation d'enquêtes supplémentaires sur le terrain concernant des organismes dépendants des dunes, comme certains arthropodes et certaines plantes.
4. Directives aux rédacteurs des rapports de situation	Le groupe de travail a présenté une série de changements à apporter aux Directives pour la préparation des rapports de situation du COSEPAC et à certains documents d'orientation connexes. Les changements proposés ont été approuvés; les documents relatifs aux directives qui sont publiés sur le site Web du COSEPAC seront mis à jour afin que les rédacteurs puisse les utiliser.
5. Critères d'évaluation	Une représentante de l'UICN a animé un atelier avant la réunion du COSEPAC d'avril 2009. Un certain nombre de documents d'orientation ont récemment été publiés par l'UICN. Le COSEPAC déterminera la meilleure façon d'appliquer les critères pour qu'ils soient conformes avec ceux de l'UICN.
6. Examen parlementaire de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP)	Le groupe de travail a terminé son rapport au printemps 2008 en prévision de l'examen parlementaire quinquennal de la LEP. Le début de cet examen ayant été retardé, les travaux du groupe de travail ont été suspendus jusqu'en avril 2009, moment où il était chargé d'examiner l'exposé des modifications de la LEP et les recommandations connexes que le président du COSEPAC a présentés en mai 2009 au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes.
7. Planification stratégique des charges de travail	Le groupe de travail a présenté la nouvelle procédure de révision des classifications (qui s'applique aux évaluations de statut et aux réévaluations). Cette procédure vise à renforcer la capacité du COSEPAC à remplir ses obligations de revoir la classification de chaque espèce en péril tous les 10 ans. La procédure a été approuvée par le COSEPAC en avril 2009.

Nom du groupe de travail	Sommaire de la progression
8. Communiqués	Le groupe de travail responsable des communiqués est un groupe permanent chargé de la coordination et de la préparation des communiqués émis par le COSEPAC à la suite de ses réunions d'évaluation des espèces sauvages.
9. Populations manipulées	Le groupe de travail responsable des lignes directrices sur les populations manipulées a été chargé en avril 2009 de revoir les lignes directrices en fonction de l'expérience acquise au cours de l'évaluation de l'ormeau nordique.
10. Écozones marines	Un prototype de carte des écozones marines est en cours d'élaboration et devrait faire l'objet d'un examen lors de la réunion d'évaluation des espèces sauvages qui se tiendra en novembre.

8. Élection du président du COSEPAC

Conformément au processus décrit dans le Manuel des opérations et des procédures, un comité de nomination a été formé, sous la présidence de M. Sherman Boates (Ph.D), pour examiner les candidatures au poste de président du COSEPAC en vue de l'élection qui aura lieu en avril 2010.

POINT II – MEMBRES DU COSEPAC

Changements parmi les membres

Pour consulter la liste des membres actuels et des membres proposés, **voir l'annexe II**.

a) Membres provenant du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial ou territorial :

membre proposé - Susan Pollard, Colombie-Britannique

b) Coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et membres scientifiques non gouvernementaux

Du 22 janvier au 23 février 2009, des appels de candidatures pour combler certains postes de coprésidence au sein du COSEPAC ont été affichés sur le site Web du COSEPAC avec la mention que ces appels de candidatures étaient largement diffusés. Les comités de sélection ont été formés et les candidatures ont été examinées selon la procédure de sélection des membres énoncée dans le Manuel des opérations et des procédures du COSEPAC. La

sélection ayant eu lieu, le COSEPAC a donc recommandé que les candidats suivants assument les fonctions de coprésidence au sein du Comité pendant la durée indiquée :

Nom	Poste	Nouveau membre/reconduction	Mandat
M. John Post (Ph.D.)	Coprésident, Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce	Nouveau membre	1er janvier 2010 au 31 décembre 2013 (mandat de 4 ans)
M. Alan Sinclair	Coprésident, Sous-comité de spécialistes des poissons marins	Nouveau membre	1er janvier 2010 au 31 décembre 2013 (mandat de 4 ans)
M. Mark Brigham (Ph.D.)	Coprésident, Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres	Reconduction	1er janvier au 31 décembre 2010 (mandat de 1 an)
M. Bruce Bennett	Coprésident, Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires	Nouveau membre	1er janvier 2010 au 31 décembre 2011 (mandat de 2 ans)
M. Erich Haber (Ph.D.)	Coprésident, Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires	Reconduction	1er janvier au 31 décembre 2010 (mandat de 1 an)

Pour consulter la notice bibliographique des nouveaux membres proposés du COSEPAC et des membres dont on propose de renouveler le mandat, **voir l'annexe III**.

Depuis la promulgation de la LEP, le COSEPAC tente de nommer des membres qualifiés d'une façon qui garantirait le bon équilibre entre les membres expérimentés et les nouveaux membres. En raison des lignes directrices énoncées dans le Manuel des opérations et des procédures, le processus du COSEPAC a conduit à un renouvellement aux deux tiers des coprésidents et des membres scientifiques non gouvernementaux depuis l'entrée en vigueur de la LEP en 2003.

Malgré cette réussite quant au renouvellement des membres, la nomination de M. David Green (Ph.D.), coprésident, Sous-comité de spécialistes des amphibiens et des reptiles (1995-2008), et président du COSEPAC (1998-2002), n'a pas été acceptée par le ministre de l'Environnement parce qu'il croyait que le rejet de cette nomination était nécessaire pour renouveler la composition du COSEPAC. La raison expliquant le refus de la réintégration de M. Green ne peut être interprétée comme une directive ministérielle sur la nomination des membres du COSEPAC. Conformément à l'article 17 de la LEP, de telles directives ne peuvent être élaborées qu'après consultation avec le COSEPAC. Compte tenu de l'absence d'une telle consultation, on ne peut parler de directives sur la nomination des membres du COSEPAC.

Le rejet de la recommandation du COSEPAC crée un précédent, car c'est la première fois qu'un ministre rejette un candidat proposé par le COSEPAC. En plus de limiter la capacité du COSEPAC à évaluer les espèces sauvages d'amphibiens en péril au Canada, il y a un risque important que la décision alimente la perception que le COSEPAC n'est pas un organisme indépendant d'Environnement Canada.

POINT III – OPÉRATIONS ET PROCÉDURES DU COSEPAC

Le Manuel des opérations et des procédures du COSEPAC a été mis à jour depuis le dernier rapport pour qu'il tienne compte des modifications apportées aux procédures du COSEPAC.

Le COSEPAC a approuvé l'annexe E6, « Procédure concernant l'examen de la situation des espèces sauvages (s'appliquant à l'évaluation du statut et à la réévaluation de la situation) » qui a fait l'objet de changements importants. La procédure concernant l'évaluation du statut des espèces sauvages est une façon de renforcer la capacité du COSEPAC à remplir son obligation législative de réviser la classification de chaque espèce en péril au moins une fois tous les 10 ans. Elle exige l'examen de tout nouveau renseignement au sujet d'une espèce sauvage résumé dans un sommaire du statut plutôt que l'examen d'un rapport de situation entièrement mis à jour. La révision de la classification des espèces au moyen d'une évaluation du statut ne sera utilisé que lorsque le statut demeure inchangé (confirmation du statut).

POINT IV – PLAN DE COMMUNICATIONS DU COSEPAC

La lettre envoyée par le Comité des directeurs canadiens de la faune en novembre 2006 encourageait le COSEPAC à travailler à l'élaboration d'une stratégie d'information visant à faire connaître le COSEPAC aux Canadiennes et aux Canadiens. Par la suite, le président du COSEPAC a prononcé de nombreux discours, devant différents auditoires, sur diverses facettes du travail qu'accomplit le COSEPAC. Voici les présentations qui ont eu lieu au cours de la période couverte par le présent rapport (du 31 août 2008 au 31 août 2009) :

Atelier des Aînés et des détenteurs de connaissances traditionnelles autochtones (Halifax, Nouvelle-Écosse; octobre 2008)
Troisième conférence nationale annuelle sur les océans (Vancouver, Colombie-Britannique; octobre 2008)
Table ronde ministérielle sur l'ours blanc (Winnipeg, Manitoba; janvier 2009)
Troisième conférence nationale annuelle sur les océans (Iqaluit, Nunavut; février 2009)
Troisième conférence nationale annuelle sur les océans (Pêches et Océans Canada, Ottawa; mai 2009)
Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (Colline du Parlement, Ottawa; mai 2009)
Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes (Colline du Parlement, Ottawa; mai 2009)
Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (Pangnirtung, Nunavut; juin 2009)
Séance plénière de l'American Fisheries Society (Nashville, Tennessee; août 2009)

POINT V – ATTRIBUTION DU STATUT DES ESPÈCES SAUVAGES

Pour consulter la liste des espèces sauvages évaluées depuis le dernier rapport et connaître le statut attribué à chaque espèce, les justifications de la désignation (et les incertitudes, le cas échéant) ainsi que les critères du COSEPAC (accompagnés des codes alphanumériques), **voir l'annexe IV.**

Les rapports de situation des espèces sauvages sont disponibles en français et en anglais dans le Registre public, à l'adresse http://www.registrelep.gc.ca/.

POINT VI – LISTE DES ESPÈCES DE FLORE ET DE FAUNE SAUVAGE ÉVALUÉES PAR LE COSEPAC DEPUIS SA CRÉATION

Voir l'annexe V

La publication du COSEPAC Espèces canadiennes en péril, août 2009, est disponible dans le Registre public, à l'adresse http://www.registrelep.gc.ca/. Cette publication inclut toutes les espèces de flore et de faune sauvage évaluées par le COSEPAC depuis sa création.

ANNEXE I

COSEPAC
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

COSEWIC
Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada

Un avenir incertain pour l'épaulard

Selon un organisme scientifique indépendant, ce symbole de la côte ouest est toujours en péril. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) s'est réuni à Ottawa, en Ontario, du 25 au 28 novembre 2008, pour évaluer la situation de 21 espèces sauvages.

Bien que l'épaulard ne risque pas de disparaître de la planète, il demeure en péril dans une grande partie de son aire de répartition canadienne depuis sa dernière évaluation en 2001. Les épaulards vivent en groupes familiaux serrés qui n'interagissent que dans une mesure limitée. Ils ont été évalués comme cinq populations distinctes. Notamment, une population résidente de la côte ouest près de Victoria, dont l'alimentation dépend d'une montaison en diminution du saumon chinook, ne compte que 48 adultes; elle a donc été désignée « en voie de disparition ». Trois autres populations de la côte ouest qui ne comptent qu'un peu plus de 100 adultes sont désignées « menacées ». La dernière population a été désignée « préoccupante ». Malheureusement, ces tendances reflètent la situation mondiale des mammifères marins en général; une récente analyse estime qu'un tiers des mammifères marins du monde risque de disparaître.

Un poisson au bord du désastre en raison de la pêche

Le grenadier de roche, un poisson marin d'eau profonde de la côte est, a été désigné « en voie de disparition » en raison d'un déclin sans précédent de l'abondance de plus de 95 p. 100 au cours des 10 dernières années. Même si, au Canada, la récolte commerciale dirigée a cessé en 1974, la pêche hors des eaux canadiennes échappe en grande partie à la réglementation, et les relevés montrent un déclin continu de cette espèce ayant une maturation lente et une longue durée de vie. Cette situation reflète les tendances mondiales des stocks de poissons faisant l'objet d'une récolte commerciale, dont 75 p. 100 sont entièrement exploités, surexploités ou appauvris, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Deux espèces spécialistes de l'habitat sont en voie de disparition

La cicindèle des galets, rare à l'échelle mondiale, nécessite des aires composées de galets qui sont inondées de façon saisonnière; elle n'a été observée que dans une seule rivière au Nouveau-Brunswick. Le sucet de lac, un petit poisson restreint à quatre bassins hydrographiques dans le sud de l'Ontario, a subi des déclins associés à la perte d'habitats d'eau claire. En raison de leur répartition restreinte et de leurs stricts besoins en habitat, ces

espèces sauvages font face à un risque élevé de disparition au Canada et ont été désignées « en voie de disparition ».

La Méditerranée du Canada doit être protégée

La côte sud de l'île de Vancouver connaît un climat de type méditerranéen qui soutient des écosystèmes qui ne se trouvent ailleurs au Canada, particulièrement les parcelles reliques des écosystèmes du chêne de Garry qui ne couvrent plus que 5 p. 100 de leur aire de répartition initiale. Ces écosystèmes jouent un important rôle culturel pour les Premières nations de la région et soutiennent des centaines de plantes, d'oiseaux, de reptiles et d'insectes, dont la plupart sont de stricts spécialistes de l'habitat. Le COSEPAC a désigné trois plantes dans cette région comme étant « en voie de disparition » ou « menacée » et une autre comme étant « disparue du pays », ce qui porte à 37 le nombre total de plantes en péril dans les écosystèmes du chêne de Garry et les autres écosystèmes de la région qui sont étroitement liés.

La longévité comporte ses risques

Les animaux ayant une longue durée de vie se reproduisent plus tard dans leur vie. Par conséquent, la survie de ces espèces sauvages est très vulnérable aux menaces qui augmentent le taux de mortalité des adultes. Tel est le cas d'un grand pigeon observé dans le sud de la Colombie-Britannique et de la tortue serpentine, le plus grand reptile d'eau douce au Canada. L'abondance du Pigeon à queue barrée a subi une diminution à long terme en raison des pressions exercées par la chasse massive dans le passé; il a été désigné comme étant une espèce « préoccupante ». La tortue serpentine est une espèce très répandue et elle peut vivre plus de 100 ans. Elle a été désignée « préoccupante » en raison du braconnage, de la persécution et des mortalités sur les routes, facteurs qui augmentent le taux de mortalité chez les adultes. Il y a maintenant 10 espèces de tortues d'eau douce en péril au Canada.

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC aura lieu sur la côte est, soit au Nouveau-Brunswick du 26 avril au 1er mai 2009.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités, d'autres organismes et d'individus. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et seront transmises à la fin de l'été 2009 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public de la LEP (www.registrelep.gc.ca).

Il y a maintenant 577 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 238 espèces sauvages *en voie de disparition*, 146 espèces sauvages *menacées*, 157 espèces sauvages *préoccupantes* et 23 espèces sauvages *disparues du pays*

(c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). De plus, 13 espèces sauvages sont *disparues* et 44 espèces sauvages font partie de la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de risque du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en voie de disparition si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Jeff Hutchings (Ph.D.)
Président, COSEPAC
Department of Biology
Dalhousie University
Halifax (Nouvelle-Ecosse) B3H 4J1
Téléphone (1) : 902-494-2687
Téléphone (2) : 902-494-3515
Jeff.Hutchings@Dal.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC
a/s du Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Téléphone : 819-953-3215
cosewic/cosepac@ec.gc.ca
www.cosepac.gc.ca

Questions sur les oiseaux :

Richard Cannings
1330 East Debeck Road
R.R. 1, Site 11-Comp. 96
Naramata (Colombie-Britannique)
V0H 1N0

Questions sur les mammifères marins :

Randall Reeves (Ph.D.)
Okapi Wildlife Associates
27 Chandler Lane
Hudson (Québec) J0P 1H0
Téléphone : 450-458-6685
Télécopieur : 450-458-7383
rrreeves@okapis.ca

Questions sur les arthropodes (insectes et autres groupes taxinomiques connexes) :

Paul Catling (Ph.D.)
Research Scientist and Curator
Saunders Bldg., Central Expt. Farm
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
Téléphone : 613-759-1373
Télécopieur : 613-759-1599
catlingp@agr.gc.ca

Questions sur les plantes :

Erich Haber (Ph.D.)
60 Baywood Dr.
Stittsville (Ontario) K2S 2H5
Téléphone : 613-435-0216
Télécopieur : 613-435-0217
erich.haber@rogers.com

Questions sur les reptiles :

Ronald J. Brooks (Ph.D.)
Department of Integrative Biology
College of Biological Science
University of Guelph
Guelph (Ontario) N1G 2W1
Téléphone : 519-824-4120, poste 53944
Télécopieur : 519-767-1656
rjbrooks@uoguelph.ca

Questions sur les poissons marins :

Howard Powles (Ph.D.)
53, rue Lortie
Gatineau (Québec) J9H 4G6
Téléphone : 819-684-7730
Télécopieur : 819-684-7730
powlesh@sympatico.ca

Questions sur la lamproie de Vancouver et le sucet de lac :

Robert Campbell (Ph.D.)
983, route 800 E
R.R. #1
St. Albert (Ontario) K0A 3C0
Téléphone : 613-987-2552
Télécopieur : 613-987-5367
snowgoose@sympatico.ca

Questions sur l'éperlan arc-en-ciel :

Eric Taylor (Ph.D.)
Department of Zoology
University of British Columbia
6270, boul. University
Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z4
Téléphone : 604-822-9152
Télécopieur : 604-822-2416
etaylor@zoology.ubc.ca

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante : www.cosepac.gc.ca

COSEPAC
Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

COSEWIC
Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada

De l'ormeau à la baleine : des espèces aquatiques au Canada risquent de disparaître

Bowhead Whale Recovering in Canada's Arctic

Selon ce qu'affirme le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), qui s'est réuni à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, du 25 avril au 1er mai 2009, pour évaluer le risque de disparition de 27 espèces sauvages canadiennes, la baleine boréale est en voie de rétablissement dans l'Arctique canadien. La baleine boréale, très profondément ancrée dans la culture inuite, est le seul cétacé à fanons à demeurer toute l'année dans les eaux canadiennes du Haut-Arctique. La chasse commerciale à la baleine, qui remonte aux années 1500, avait gravement décimé les populations de baleines boréales bien avant que l'espèce bénéficie d'une protection dans les années 1930. Les connaissances traditionnelles autochtones et la recherche scientifique ont fourni des indications soulignant le fait que la taille des populations de baleines boréales a augmenté de façon constante au cours des dernières décennies. Par conséquent, la baleine boréale de l'est de l'Arctique a été reclassée dans une catégorie de moindre risque, passant de la catégorie « espèce menacée » à « espèce préoccupante », soit la même catégorie que celle de l'espèce de l'ouest de l'Arctique. Bien que l'abondance accrue soit encourageante, l'espèce est tout de même confrontée à un avenir incertain en raison des changements climatiques rapides observés dans l'Arctique.

Un moratoire, trop peu pour freiner le déclin des populations de deux autres espèces marines

La plie canadienne, un poisson semblable à la plie rouge et au flétan de l'Atlantique, a subi des déclins de plus de 90 p. 100 dans certaines aires longeant la côte est du Canada. À une certaine époque, la plie des Grands Bancs de Terre-Neuve faisait l'objet de la pêche au poisson plat la plus importante au monde. La surpêche a mené à l'imposition, en 1994, d'un moratoire visant la récolte dirigée de la population de Terre-Neuve, alors que la pêche est toujours permise dans le golfe du Saint-Laurent et le plateau néo-écossais. Ces populations ont été désignées « menacées ». Les menaces continues incluent la mortalité due à la pêche, causée par les prises accessoires et les prises sous-déclarées.

La situation est encore plus navrante pour un grand mollusque marin de la côte du Pacifique. L'ormeau nordique, prisé pour sa chair succulente, est la seule espèce d'ormeau qui se trouve au Canada. Les effectifs de cette espèce continuent de connaître un déclin malgré un moratoire imposé pour une durée de 20 ans sur toute récolte. Le braconnage, pratiqué à

grande échelle, est sans contredit la plus grande menace qui pèse sur l'ormeau. L'espèce a été reclassée dans une catégorie de risque supérieure, passant de la catégorie « menacée » à « en voie de disparition », ce qui traduit un risque accru de disparition depuis sa dernière évaluation, en 2000.

Une espèce des milieux humides en eaux troubles

Un quart des terres humides de la planète se trouvent au Canada. Elles représentent des écosystèmes d'une extrême importance qui procurent des habitats clés à une diversité d'espèces végétales et animales, dont des oiseaux migrateurs. Ces écosystèmes agissent, en quelque sorte, comme les reins de la nature, puisqu'ils filtrent les toxines et les débris de l'eau qui se déverse ensuite dans les cours d'eau majeurs. Dans certaines régions, les terres humides disparaissent rapidement, dont une perte supérieure à 60 p. 100 dans le sud de l'Ontario et au Manitoba, en raison de l'agriculture et de l'urbanisation. À ce jour, le tiers de toutes les espèces sauvages évaluées en péril par le COSEPAC vivent dans les terres humides ou à proximité de celles-ci.

En Amérique du Nord, plus de 90 p. 100 des aires de reproduction du Grèbe esclavon sont situées dans les terres humides canadiennes. La diminution de l'abondance de cette espèce dans l'ouest du Québec a justifié le statut « espèce préoccupante ». La population distincte des îles de la Madeleine, au Québec, comptant moins de 50 reproducteurs, fait face à un risque de disparition plus élevé, ce qui lui a valu un statut « en voie de disparition ».

Les marais salés littoraux offrent des conditions uniques pour des espèces nécessitant un habitat particulier, tel le satyre fauve des Maritimes. À l'échelle de la planète, ce papillon se trouve seulement au Canada, où il habite dans quelques marais du nord du Nouveau-Brunswick et en Gaspésie. En raison de sa distribution extrêmement limitée et de sa vulnérabilité à la perte de son habitat, ce papillon a été désigné « en voie de disparition ».

La grenouille léopard, autrefois omniprésente et commune dans les terres humides dans presque tout le Canada, a connu d'importants déclins. En Colombie-Britannique, il n'existe qu'une seule population dans la vallée de Creston, dans le sud de la province, qui a été désignée « en voie de disparition ». Les populations des Prairies et du Nord sont, pour leur part, désignées « préoccupantes ». La propagation de maladies exotiques et la perte d'habitat font partie des menaces continues qui pèsent sur cette espèce. Les populations de l'est du Manitoba, quant à elles, semblent bien se porter, et sont désignées « non en péril ».

Prochaine réunion

La prochaine réunion d'évaluation des espèces sauvages du COSEPAC aura lieu à Ottawa, en Ontario, en novembre 2009.

À propos du COSEPAC

Le COSEPAC évalue la situation des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres principales unités de la biodiversité considérées comme étant en péril au Canada. Pour ce faire, le COSEPAC se sert de connaissances scientifiques, traditionnelles autochtones, ou des collectivités, lesquelles sont fournies par de nombreux spécialistes provenant des gouvernements, des universités et d'autres organismes. Les sommaires d'évaluations sont actuellement à la disposition du public sur le site Web du COSEPAC (www.cosepac.gc.ca) et

seront transmises à la fin de l'été 2009 au ministre fédéral de l'Environnement pour une considération de l'inscription en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). À compter de cette date, les rapports de situation complets seront mis à la disposition du public dans le Registre public des espèces en péril (www.registrelep.gc.ca).

Il y a maintenant 585 espèces sauvages inscrites aux diverses catégories de risque du COSEPAC, y compris 244 espèces sauvages *en voie de disparition*, 145 espèces sauvages *menacées*, 160 espèces sauvages *préoccupantes* et 23 espèces sauvages *disparues du pays* (c.-à-d. on ne les trouve plus à l'état sauvage au Canada). De plus, 13 espèces sauvages sont *disparues* et 45 espèces sauvages font partie de la catégorie *données insuffisantes*.

Le COSEPAC est composé de membres provenant de chaque organisme responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité sous la présidence du Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des Sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones.

Définitions de la terminologie et des catégories de risque du COSEPAC :

Espèce sauvage : Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.

Disparue (D) : Espèce sauvage qui n'existe plus.

Disparue du pays (DP) : Espèce sauvage qu'on ne trouve plus à l'état sauvage au Canada, mais qu'on trouve ailleurs.

En voie de disparition (VD) : Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.

Menacée (M) : Espèce sauvage susceptible de devenir « en voie de disparition » si rien n'est fait pour contrer les facteurs menaçant de la faire disparaître.

Préoccupante (P) : Espèce sauvage qui peut devenir « menacée » ou « en voie de disparition » en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.

Non en péril (NEP) : Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.

Données insuffisantes (DI) : Catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce sauvage à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce sauvage.

Jeff Hutchings (Ph.D.)
Président, COSEPAC
Department of Biology
Dalhousie University
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1
Téléphone (1) : 902-494-2687
Téléphone (2) : 902-494-3515
Jeff.Hutchings@Dal.ca

Questions d'ordre général :

Secrétariat du COSEPAC
a/s du Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Téléphone : 819-953-3215
cosewic/cosepac@ec.gc.ca
www.cosewic.gc.ca

Questions sur les oiseaux :

Marty L. Leonard (Ph.D.)
Department of Biology
Dalhousie University
1355, rue Oxford
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1
Téléphone : 902-494-2158
Télécopieur : 902-494-3736
mleonard@dal.ca

Questions sur les poissons d'eau douce :

Robert Campbell (Ph.D.)
983, Route 800 E
R.R. #1 St. Albert (Ontario) K0A 3C0
Téléphone : 613-987-2552
Télécopieur : 613-987-5367
snowgoose@sympatico.ca

Questions sur les arthropodes (insectes et autres groupes taxinomiques connexes) :

Laurence Packer (Ph.D.)
Department of Biology
York University
4700, rue Keele
Toronto (Ontario) M3J 1P3
Téléphone : 416-736-2100 ext. 22663 / 66524
Télécopieur : 416-736-5698
laurencepacker@yahoo.com

Questions sur les plantes:

Erich Haber (Ph.D.)
60 Baywood Dr.
Stittsville (Ontario) K2S 2H5
Téléphone : 613-435-0216
Télécopieur : 613-435-0217
erich.haber@rogers.com

Questions sur les amphibiens :

Ronald J. Brooks (Ph.D.)
Department of Integrative Biology
College of Biological Science
University of Guelph
Guelph (Ontario) N1G 2W1
Téléphone: 519-824-4120, poste 53944
Télécopieur : 519-767-1656
rjbrooks@uoguelph.ca

Questions sur les poissons marins :

Paul Bentzen (Ph.D.)
Resource Conservation Genetics
Department of Biology
Dalhousie University
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3H 4J1
Téléphone : 902-494-1105
Télécopieur : 902-494-3736
Paul.Bentzen@dal.ca

Questions sur les mammifères marins :

Jane Watson (Ph.D.)
Vancouver Island University
900 5th Street
Nanaimo (Colombie-Britannique)
V9R 5S5
Téléphone : 250-753-3245 local 2317
Télécopieur : 250-740-6482
Jane.Watson@viu.ca

Questions sur les mollusques :

Dwayne Lepitzki (Ph.D.)
203-410, rue Buffalo
C.P.1311
Banff (Alberta) T1L 1B3
Téléphone : 403-762-0864
lepitzki@telusplanet.net

Questions sur les mammifères terrrestres :

Mark Brigham (Ph.D.)
Department of Biology
University of Regina
Regina (Saskatchewan) S4S 0A2
Téléphone : 306-585-4255
Télécopieur : 306-337-2410
mark.brigham@uregina.ca

Pour obtenir des précisions au sujet des espèces sauvages évaluées et des justifications des désignations, veuillez consulter le site Web du COSEPAC à l'adresse suivante :
www.cosepac.gc.ca

ANNEXE II

Membres du COSEPAC

LE 10 JUIN 2009, LA DIRECTRICE, GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE, LE GOUVERNEMENT DE COLOMBIE-BRITANNIQUE A ENVOYÉ UNE LETTRE DE NOMINATION AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT. LE NOM DU CANDIDAT PROPOSÉ EST INDIQUÉ EN CARACTÈRES GRAS ET SOULIGNÉ DANS LA LISTE CI-DESSOUS.

CETTE NOMINATION DE COMPÉTENCE SERA EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2013.

Tableau 1. Membres du COSEPAC provenant des compétences provinciales, territoriales et fédérales

Compétence	Membre	Membre
Alberta	Gordon Court, Ph.D. Provincial Wildlife Status Biologist Resource Data and Species at Risk Fish and Wildlife Division Dept. of Sustainable Resource Development Government of Alberta 7th Floor, O.S. Longman Building 6909 - 116 Street Edmonton AB T6H 4P2	Steve Brechtel Head Resource Data and Species at Risk Fish and Wildlife Division Dept. of Sustainable Resource Development Government of Alberta 7th Floor, O.S. Longman Building 6909 - 116 Street Edmonton AB T6H 4P2
Colombie-Britannique	David F. Fraser Endangered Species Specialist Biodiversity Branch Terrestrial Ecosystem Science Section Ministry of Water, Land and Air Protection Government of British Columbia P.O. Box 9338 - Station Prov Govt Victoria BC V8V 9M1	**Susan Pollard** Endangered Species Specialist Biodiversity Branch Aquatic Ecosystem Science Section B.C. Ministry of Water, Land and Air Protection Government of British Columbia P.O. Box 9338 -Station Prov Govt Victoria BC V8W 9M1

Compétence	Membre	Membre
Île–du-Prince-Edouard	Pour les espèces terrestres Rosemary Curley Program Manager Protected Areas and Biodiversity Conservation Forests, Fish and Wildlife Division Department of Environment, Energy and Forestry P.O. Box 2000, Charlottetown PE C1A 7N8 Pour les espèces d'eau douce Rosanne MacFarlane Freshwater Fisheries Biologist Forests, Fish and Wildlife Division Department of Environment, Energy and Forestry P.O. Box 2000, Charlottetown PE C1A 7N8	Pour les espèces marines Barry MacPhee Manager, Marine Fisheries Fisheries and Aquaculture Division Department of Agriculture, Fisheries and Aquaculture P.O. Box 2000, Charlottetown PE C1A 7N8
Manitoba	William George Watkins Wildlife and Ecosystem Protection Branch Manitoba Conservation P.O. Box 24 200 Saulteaux Crescent Winnipeg MB R3J 3W3	Martin Erickson Fisheries Biologist Aquatic Ecosystem Section Fisheries Branch Manitoba Water Stewardship Box 20, 200 Saulteaux Crescent Winnipeg, MB R3J 3W3
Nouveau-Brunswick	Maureen Toner, Ph.D. Biologiste Programme sur les espèces menacées Pêche sportive et chasse Ministère des ressources naturelles Centre forestier Hugh John Flemming C. P. 6000 Fredericton, NB E3B 5H1	Pascal Giasson Gestionnaire Programme sur les espèces menacées Pêche sportive et chasse Ministère des ressources naturelles Centre forestier Hugh John Flemming C. P. 6000 Fredericton, NB E3B 5H1
Nouvelle-Écosse	J. Sherman Boates, Ph.D. Manager Biodiversity Department of Natural Resources Government of Nova Scotia 136 Exhibition Street Kentville NS B4N 4E5	Mark F. Elderkin Species at Risk Biologist Dept. of Natural Resources Government of Nova Scotia 136 Exhibition Street Kentville NS B4N 4E5

Compétence	Membre	Membre
Ontario	Alan Dextrase Senior Species at Risk Biologist Biodiversity Section Fish & Wildlife Branch Natural Resource Management Division Ministère des richesses naturelles de l'Ontario P.O. Box 7000 Peterborough ON K9J 8M5	Michael Oldham Botaniste/Herpétologiste Ontario Natural Heritage Information Centre (NHIC) Ministère des richesses naturelles de l'Ontario P.O. Box 7000 Peterborough ON K9J 8M5
Québec (Faune)	Daniel Banville Biologiste Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Secteur Faune Québec 880, Chemin Sainte-Foy 2ième étage Québec QC G1S 2L4	Jacques Jutras Biologiste Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Secteur Faune Québec 880, Chemin Sainte-Foy 2ième étage Québec QC G1S 2L4
Québec (Plantes)	Jacques Labrecque Botaniste Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Direction du patrimoine écologique et des parcs 4e étage 675, boul. René-Lévesque Est Québec QC G1R 5V7	vacant
Saskatchewan	Jeanette Pepper Zoologist Biodiversity Conservation Section Fish and Wildlife Branch Department of Environment Government of Saskatchewan 3211 Albert Street – 2nd floor Regina SK S4S 5W6	Robert Wright, Ph.D. Forest Plant Ecologist Forest Practices and Accountability Unit Forest Services Branch Department of Environment Government of Saskatchewan 3211 Albert Street Regina SK S4S 5W6
Terre-Neuve-et-Labrador (pour toutes les espèces sauf les poissons marins)	Isabelle Schmelzer, Ph.D. Ecosystem Management Ecologist Wildlife Division Department of Environment and Conservation Government of Newfoundland and Labrador P.O. Box 2007 117 Riverside Drive Corner Brook NL A2H 7S1	Shelley Moores Senior Wildlife Biologist Wildlife Division Department of Environment and Conservation Government of Newfoundland and Labrador P.O. Box 2007 117 Riverside Drive Corner Brook NL A2H 7S1

Compétence	Membre	Membre
Terre-Neuve-et-Labrador (pour toutes les espèces de poissons marins)	Tom Dooley Director Sustainable Fisheries and Oceans Policy Division Department of Fisheries and Aquaculture Government of Newfoundland and Labrador P.O. Box 8700 St. John's NL A1B 4J6	vacant
Territoires du Nord-Ouest	Suzanne Carrière, Ph.D. Biologiste de la gestion des écosystèmes Wildlife Division Department of Environment and Natural Resources Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest P.O. Box 1320 Yellowknife NT X1A 2L9	Tom Lakusta Manager, Forest Resources Forest Management Department of Environment and Natural Resources Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest P.O. Box 1320 Yellowknife NT X1A 2L9
Territoire du Nunavut	Chris Hotson Senior Legislation and Management Biologist Department of Environment Government of Nunavut P.O. Box 209 Iglulik NU X0A 0L0	vacant
Territoire du Yukon	Thomas Jung Senior Biologist Fish and Wildlife Branch Department of Environment Government of Yukon P.O. Box 2703 Whitehorse YT Y1A 2C6	Bruce Bennett Wildlife Viewing Biologist Yukon Department of Environment Wildlife Viewing Program V5A Box 2703 Whitehorse YT Y1A 2C6
Environnement Canada (Service canadien de la faune)	Theresa Fowler, Ph.D. Conseillère scientifique/ Biologiste de l'évaluation des espèces Division de la conservation et de la gestion des populations Service canadien de la faune Environnement Canada Ottawa ON K1A 0H3	Alain Branchaud Biologiste des espèces en péril Centre Sant-Laurent Environnement Canada 105 rue McGill Montréal QC H2Y 2E7

Compétence	Membre	Membre
Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité (Musée canadien de la nature)	Lynn Gillespie, Ph.D Chercheur scientifique Musée canadien de la nature B.P. 3443 - Station D Ottawa ON K1P 6P4	Jennifer Doubt Gestionnaire en chef -collections botaniques Musée canadien de la nature B.P. 3443 - Station D Ottawa ON K1P 6P4
Parcs Canada	Gilles Seutin, Ph.D. Coordonnateur Programme sur les spèces en péril Parcs Canada 25 rue Eddy, 4ième étage Gatineau QC K1A 0M5	Patrick Nantel, Ph.D. Biologiste de conservation Programme sur les espèces en péril Parcs Canada 25 rue Eddy, 4ième étage Gatineau QC K1A 0M5
Pêches et Océans Canada	Simon Nadeau, Ph.D. Science des populations de poissons Pêches et Océans Canada 200, rue Kent Salle 12S032 Ottawa (ON) K1A OE6	Christie Whelan Science des populations de poissons Pêches et Océans Canada 200, rue Kent Salle 12S042 Ottawa (ON) K1A 0E6

Tableau 2. Coprésidents du Sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones et coprésidents des Sous-comités des spécialistes des espèces, avec pour chacun la date de leur nomination et la date de fin de leur terme courant.

TEL QU'IL A ÉTÉ DEMANDÉ PAR LE PRÉSIDENT DU COSEPAC DANS UNE LETTRE ADRESSÉE AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT EN DATE DU 27 MAI, 2009, LE NOM DES CANDIDATS PROPOSÉS COMME COPRÉSIDENTS EST INDIQUÉ EN CARACTÈRES GRAS ET SOULIGNÉ DANS LA LISTE CI-DESSOUS. LES TERMES PROPOSÉS SONT INDIQUÉS.

Sous-comité	Nom	Date de nominatio	Fin de terme
Spécialistes des amphibiens et reptiles	Ronald J. Brooks, Ph.D. Department of Zoology College of Biological Science University of Guelph Guelph ON N1G 2W1 Poste du co-président est vacant	05/06/2003	31/12/2010

Sous-comité	Nom	Date de nominatio	Fin de terme
Spécialistes des arthropodes	Paul M. Catling, Ph.D. Chercheur et curateur Biodiversité Programme national sur la santé environnementale Agriculture et agroalimentaire Canada Direction de la recherche Édifice Saunders Ferme expérimentale Ottawa, ON K1A 0C6	01/01/2005	31/12/2012
	Laurence Packer, Ph.D. Department of Biology York University 4700 Keele Street Toronto, ON M3J 1P3	01/01/2007	31/12/2010
Connaissances traditionnelles autochtones	Henry Lickers Mohawk Council of Akwesasne Department of the Environment P.O. Box 579 Cornwall ON K6H 5T3	05/06/2003	31/12/2010
	Larry Carpenter Wildlife Management Advisory Council Northwest Territories P.O. Box 2120 Inuvik NT X0E 0T0	05/06/2003	31/12/2011
Spécialistes des mammifères marins	Jane Watson, Ph.D. Malaspina University College 900 5th Street Nanaimo, BC V9R 5S5	01/01/2008	31/12/2011
	Randall Reeves, Ph.D. Okapi Wildlife Associates 27 Chandler Lane Hudson QC J0P 1H0	01/01/2005	31/12/2012
Spécialistes des mammifères terrestres	**Mark Brigham, Ph.D.** Department of Biology University of Regina Regina, SK S4S 0A2	01/01/2006	**31/12/2010**
	Justina Ray, Ph.D. Faculty of Forestry University of Toronto 720 Spalding Avenue, #600 Toronto, Ontario M5S 2T9	01/01/2009	31/12/2012

Sous-comité	Nom	Date de nominatio	Fin de terme
Spécialistes des mollusques	Robert Forsyth P.O. Box 3804 Smithers BC V8T 3Y7	01/01/2007	31/12/2010
	Dwayne Lepitzki, Ph.D. P.O. Box 1311 Banff AB T1L 1B3	01/01/2009	31/12/2012
Spécialistes des mousses et lichens	René Belland, Ph.D. Devonian Botanic Garden University of Alberta Edmonton AB T6G 2E1 Poste du co-président est vacant	05/06/2003	31/12/2011
Spécialistes des mousses et lichens	René Belland, Ph.D. Devonian Botanic Garden University of Alberta Edmonton AB T6G 2E1 Poste du co-président est vacant	05/06/2003	31/12/2011
Spécialistes des oiseaux	Jon McCracken Director National Programs Bird Studies Canada P.O. Box 160 115 Front Street Port Rowan ON N0E 1M0	01/01/2009	31/12/2012
	Marty L. Leonard, Ph.D. Department of Biology Dalhousie University 1355 Oxford Street Halifax NS B3H 4J1	05/06/2003	31/12/2010
Spécialistes des plantes vasculaires	**Erich Haber, Ph.D.** a/s National Botanical Services 604 avenue Wavell Ottawa ON K2A 3A8	05/06/2003	**31/12/2010**
	Bruce Bennett Wildllife Viewing Biologist Yukon Department of Environment Wildlife Viewing Program V5A P.O. Box 2703 Whitehorse YT Y1A 2C6	**01/01/2010**	**31/12/2011**

Sous-comité	Nom	Date de nominatio	Fin de terme
Spécialistes des poissons d'eau douce	Robert Campbell, Ph.D. 983 Route 800 E R.R. #1 St. Albert ON K0A 3C0	05/06/2003	31/12/2009
	John R. Post, Ph.D. Professeur, Ecology and Evolutionary Biology Department of Biological Sciences Univeristy of Calgary 2500 University Drive Calgary, Alberta T1N 1N4	**01/01/2010**	**31/12/2013**
	Eric B. Taylor, Ph.D. Associate Professor Department of Zoology University of British Columbia 6270 University Boulevard Vancouver, BC V6T 1Z4	01/01/2008	31/12/2011
Spécialistes des poissons marins	Howard Powles, Ph.D. 53 rue Lortie Gatineau, Qc J9H 4G6	01/01/2006	31/12/2009
	Alan Sinclair 1409 Gabriola Drive Parksville, British Columbia V9P 2Y5	**01/01/2010**	**31/12/2013**
	Paul Bentzen, Ph.D. Professeur Department of Biology, Dalhousie University Halifax, N.S. B3H 4J1	01/01/2006	31/12/2011

Tableau 3. Membres scientifiques non gouvernementaux, avec pour chacun la date de leur nomination et la date de fin de leur terme courant.

Nom	Date de nomination	Fin de terme
Michael Bradstreet Nature Conservancy of Canada Ontario Administrative Centre 115 Front Street P.O. Box 520 Port Rowan ON N0E 1M0	05/06/2003	31/12/2011

Nom	Date de nomination	Fin de terme
Jeannette Whitton, Ph.D. Associate Professor and Director, UBC Herbarium Department of Botany University of British Columbia 3529-6270 University Boulevard Vancouver BC V6T 1Z4	01/01/2007	31/12/2010
Jeffrey Hutchings, Ph.D. Department of Biology Dalhousie University 1355 Oxford Street Halifax NS B3H 4J1	05/06/2003	31/12/2012

ANNEXE III

Notices biographiques des nouveaux membres proposés et des membres dont on propose le renouvellement du mandat

Nouveau membre proposé
Coprésident, Sous-comité de spécialistes des poissons d'eau douce
(mandat de 4 ans, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013)

Monsieur John R. Post (Ph.D.)
Professeur d'écologie et de biologie évolutive
Département des sciences biologiques
Université de Calgary
2500, rue University
Calgary (Alberta) T2N 1N4

M. Post a obtenu son doctorat de l'Université York en 1987 et est actuellement professeur d'écologie et de biologie évolutive à temps plein à l'Université de Calgary. Il concentre ses recherches sur l'écologie des poissons d'eau douce, en mettant l'accent sur la démographie, la dynamique des populations, le comportement des poissons et leur physiologie. En plus d'acquérir des connaissances de base sur l'écologie des poissons d'eau douce, M. Post et ses étudiants mènent des recherches sur les changements climatiques, sur la dynamique des récoltes et sur les exigences en matière d'habitat. Il a participé à des études de terrain sur divers poissons, dans le centre, l'ouest et le nord du Canada. Il a publié plus de 80 articles approuvés par des pairs et de nombreux rapports techniques, dont le rapport de situation sur l'omble à tête plate en Alberta.

M. Post a occupé de nombreux postes administratifs et consultatifs, notamment la chaire de la faculté d'écologie et de biologie évolutive de l'Université de Calgary (1999-2004 et 2006-2008). Il fait partie, depuis 2008, du comité de sélection des subventions du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (Natural Sciences and Engineering Research Council Grant Selection Committee) pour les questions relatives aux domaines de l'évolution et de l'écologie. Il est l'un des fondateurs, en Alberta, du Comité de conservation des espèces en péril (Endangered Species Conservation Committee), dont il a été membre de 1997 à 2005. Au sein de ce comité, il agissait à titre de représentant du milieu universitaire, dont le rôle est d'examiner les rapports de situation des espèces de l'Alberta et de prodiguer des recommandations au ministre relativement à l'inscription des espèces, au financement et à l'équipe du rétablissement. Il est également corédacteur du *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*.

Nouveau membre proposé
Coprésident, Sous-comité de spécialistes des poissons marins
(mandat de 4 ans, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013)

Monsieur Alan Sinclair
1409, rue Gabriola
Parksville (Colombie-Britannique) V9P 2Y5

M. Sinclair a obtenu une maîtrise en études environnementales de l'Université Dalhousie (1986) – son mémoire s'intitule *Analyse des interactions technologiques dans les pêches hauturières du Plateau néo-écossais* (*Analysis of technological interactions in Scotian Shelf offshore fisheries*) – et un baccalauréat ès sciences (avec distinction) de la même université (1976) – son essai s'intitule *L'effet du fénitrothion sur le rythme cardiaque de l'ombre de fontaine* (*The effect of fenitrothion on the heart rate of brook trout*).

Il possède 33 années d'expérience dans la recherche sur les pêches et dans l'évaluation des stocks de poissons pour le compte de Pêches et Océans Canada. Ses recherches portent notamment sur les méthodes d'évaluation des stocks et sur leur application. Depuis peu, il met l'accent sur l'évaluation des stratégies de gestion au moyen de simulations de la boucle de rétroaction. Il a étudié les changements dans les caractéristiques démographiques des populations de poissons, notamment la croissance des individus, la survie des juvéniles et la mortalité naturelle chez les adultes, et les conséquences de ces changements sur les points de référence relatifs à la productivité et à la gestion. Il s'est également penché sur les facteurs géologiques et océanographiques influençant la répartition spatiale des espèces de poissons et sur l'influence des facteurs environnementaux sur le recrutement.

M. Sinclair possède de l'expérience pratique en planification, en gestion et en direction des recherches sur les pêches : évaluation des stocks, modélisation des populations et des pêches, relevés de recherche, marquage des poissons, observation des poissons, échantillonnage de prises, programmation informatique, consultations, présentations et administration. Il a participé aux activités d'un certain nombre d'organisations nationales et internationales de pêches, notamment : le Comité d'examen des évaluations scientifiques du Pacifique (CEESP), en tant que président du Sous-comité des poissons de fond, et le Comité scientifique consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique (CSCPCA), à titre de président du Sous-comité des poissons de fond et du Sous-comité des relevés. Il a également participé aux symposiums de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), et pris part aux évaluations des stocks menés par cette organisation, à des conférences scientifiques annuelles, des symposiums et des groupes de travail du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), à la conférence scientifique annuelle de PICES ainsi qu'aux comités d'évaluation des stocks (STAR) du National Marine Fisheries Service (NMFS) des États-Unis.

M. Sinclair a agi à titre de conseiller en recherches sur les pêches et en gestion des pêches pour des organisations gouvernementales et des comités de l'industrie de la pêche. Il a notamment participé à de nombreuses présentations et séances de consultation avec des organisations canadiennes de gestion des pêches, dont le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, le Comité consultatif du poisson de fond de l'Atlantique, le Comité consultatif du poisson de fond du golfe et le Comité consultatif sur les chalutiers de fond. Il a également pris part à l'examen des programmes de la Population Dynamics

Branch du Northeast Fisheries Science Center du NMFS (1990), a été membre du comité d'experts du NMFS pour l'examen des évaluations des stocks de sébastes aux yeux jaunes du golfe du Mexique (1997) et conseiller en matière de pêches pour l'examen des plans de gestion des pêches du Maroc mené par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (1999 et 2000), et a présidé la réunion de la Commission des pêches de l'Union européenne sur les règles régissant les décisions relatives au total autorisé de captures (TAC) de poissons de fond dans la mer du Nord (2007).

Nouveau membre proposé
Coprésident, Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires
(mandat de 2 ans, du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2011)

Monsieur Bruce Bennett
33, chemin Chinook
Whitehorse (Yukon) Y1A 5Y2

Biologiste établi au Yukon, M. Bennett possède plus de 20 ans d'expérience professionnelle en tant que botaniste sur le terrain. Il est actuellement employé comme biologiste de la faune au sein du ministère de l'Environnement du Yukon. Il possède un baccalauréat en biologie (Université de Victoria, 1991) et deux diplômes techniques, dont un pour avoir suivi, en 1989, le programme sur les poissons, la faune et les activités récréatives de l'Institut des techologies de Colombie-Britannique (British Columbia Institute of Technology).

Son expérience dans le domaine des plantes vasculaires se concentre surtout sur la flore du Yukon, comme en témoignent ses publications. Parmi les 16 publications approuvées par des pairs qu'il a rédigées (depuis 2000), 8 portent sur de nouvelles plantes observées au Yukon et 2 autres sont des mises à jour de publications sur des espèces présentes dans ce territoire. La plupart de ces articles ont été publiés dans le *Canadian Field Naturalist* (8) et le *Botanical Electronic News* (4).

Il possède également une connaissance approfondie des plantes vasculaires en Colombie-Britannique, puisqu'il a travaillé comme naturaliste dans le parc Manning et comme directeur de collection pour le Royal British Columbia Museum, de même que dans le sud de l'île de Vancouver et dans l'Okanagan-Sud pour le Service canadien de la faune avant de déménager au Yukon en 1995.

Il a une vaste expérience sur le terrain et sa connaissance de la flore du Yukon est reconnue. En outre, il possède de l'expérience dans le domaine des plantes rares, notamment en ce qui a trait à l'évaluation des cotes de conservation, étant donné qu'il a travaillé comme botaniste pour le Yukon au sein de NatureServe, en plus d'avoir mené des travaux d'inventaire au Yukon, dans le nord de la Colombie-Britannique et dans l'ouest des Territoires du Nord-Ouest.

Il est membre du Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires du COSEPAC depuis 2005 et de nombreux autres comités, dont le comité sur les espèces envahissantes du Yukon (Yukon Invasive Species Committee) et le Comité technique sur l'observation des espèces sauvages.

Membre proposé – renouvellement de mandat
Coprésident, Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres
(mandat de 1 an, du 1er janvier au 31 décembre 2010)

Monsieur Mark Brigham (Ph.D.)
Département de biologie
Université de Regina
Regina (Saskatchewan) S4S 0A2

M. Brigham possède un baccalauréat ès sciences de l'Université Queen's, une maîtrise ès sciences de l'Université Carleton et un doctorat de l'Université York. Il est actuellement professeur de biologie à temps complet à l'Université de Regina. Depuis 24 ans, M. Brigham mène des recherches sur l'écologie, le comportement et la conservation des chauves-souris, et diverses espèces d'oiseaux. Bien qu'il concentre ses recherches sur les chauves-souris, il possède une vaste connaissance des mammifères terrestres, en particulier ceux qui sont présents dans les habitats des prairies de l'Ouest canadien. Il enseigne également le comportement animal et la biologie de conservation à l'Université de Regina et possède des connaissances actuelles dans ces domaines.

M. Brigham a de l'expérience en ce qui a trait aux techniques d'évaluation et à la formulation de recommandations sur les statuts. Il est coprésident du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres du COSEPAC depuis quatre ans et membre de ce sous-comité depuis neuf ans. Il a également fait partie du comité scientifique de la Saskatchewan, qui donne des recommandations sur la flore et la faune de la province.

M. Brigham possède une vaste expérience en rédaction et en révision d'articles scientifiques. Il est l'auteur ou le coauteur de plus de 125 articles scientifiques approuvés par des pairs et a été corédacteur de la revue *American Midland Naturalist*. Il est actuellement corédacteur du *Journal of Mammalogy* et de l'*Acta Chiropterologica*. Il s'est chargé de la révision de plus de 30 publications scientifiques et a dirigé de nombreux organismes subventionnaires. Il a également révisé un grand nombre de rapports de situation du COSEPAC en tant que coprésident et membre du Sous-comité de spécialistes des mammifères terrestres.

Membre proposé – renouvellement de mandat
Coprésident, Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires
(mandat de 1 an, du 1er janvier au 31 décembre 2010)

Monsieur Erich Haber (Ph.D.)
60, rue Baywood
Stittsville (Ontario) K2S 2H5

M. Haber possède un doctorat de l'Université de Toronto. Sa thèse est intitulée *Étude biosystématique des espèces du nord-est de l'Amérique du Nord faisant partie du genre* Pyrola (*A Biosystematic Study of the Eastern North American Species of the Genus* Pyrola). Il a travaillé pendant 22 ans comme botaniste pour le Musée canadien de la nature et il est conseiller en biologie depuis 16 ans. Ses récents travaux à titre de conseiller portent principalement sur les espèces en péril et les espèces envahissantes. Il a rédigé un grand nombre de rapports et de publications de toutes sortes, dont des publications scientifiques revues par un comité de lecture, des articles de vulgarisation, des rapports techniques et des fiches publiées dans des bases de données en ligne.

M. Haber s'est occupé de plus de 200 rapports du COSEPAC d'un bout à l'autre du processus au cours de ses 27 années d'association avec le COSEPAC, notamment à titre de coprésident du Sous-comité de spécialistes des plantes vasculaires. Il a aussi rempli un mandat de deux ans comme président du COSEPAC. Il possède une vaste connaissance de la flore du Canada et a mené des études sur le terrain dans l'est du Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Extrême Nord. Ses travaux sont liés à la taxinomie et à l'écologie. Sa contribution a été grandement saluée; il a notamment reçu le prix de conservation Roland Michener, en 2000, et une récompense pour ses états de service, en 1998, de la part du COSEPAC.

ANNEXE IV

Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), novembre 2008*

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. Une justification de la désignation est donnée pour chaque espèce sauvage. Un court historique des désignations de statut suivent. L'aire d'occurrence au Canada pour chaque espèce sauvage (par province, territoire ou océan) est fournie.

Mammifères

Épaulard ***Orcinus orca*** **En voie de disparition**

Population résidente du sud

Critères d'évaluation C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation
La population est petite et en déclin, et ce déclin semblerait continuer. Les résidents du sud sont limités par la disponibilité de leur principale proie, le saumon chinook. On prévoit une faible abondance continue du saumon chinook serait prévue. Les résidents du sud sont aussi menacés par les perturbations physiques et acoustiques grandissantes, les déversements d'hydrocarbures et les contaminants.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut
Une seule désignation « menacée» a été accordée aux populations résidentes du Pacifique Nord en avril 1999. Divisées en trois populations en novembre 2001. La population résidente du sud a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2001. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2008.

Épaulard ***Orcinus orca*** **Menacée**

Population résidente du nord

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, mais est désignée « menacée », D1, en raison de la récente augmentation et apparemment continue d'individus matures.

Justification de la désignation
Cette population est petite et est limitée par la disponibilité de sa principale proie, le saumon chinook. Elle est également menacée par les perturbations physiques et acoustiques grandissantes, les déversements d'hydrocarbures et les contaminants. Toutefois, cette population augmente lentement, mais de façon constante, depuis le début de son suivi en 1975.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut
Une seule désignation « menacée » a été accordée aux populations résidentes du Pacifique Nord en avril 1999. Divisées en trois populations en novembre 2001. La population résidente du nord a été désignée « menacée » en novembre 2001. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2008.

Épaulard ***Orcinus orca*** **Menacée**

Population migratrice de la côte Ouest

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, mais est désignée « menacée », D1, car l'abondance totale a augmenté depuis les années 1970.

Justification de la désignation
Cette population compte un très faible nombre d'individus matures (~122). Elle est sujette aux menaces posées par un taux élevé de contaminants, des perturbations acoustiques et physiques et des déversements d'hydrocarbures potentiels. Cependant, la population est en croissance depuis le milieu des années 1970 lorsque le suivi a débuté, et ses proies, les pinnipèdes et les cétacés, sont vraisemblablement stables ou en croissance.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001 et en novembre 2008.

Épaulard ***Orcinus orca*** **Menacée**

Population océanique

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, mais est désignée « menacée », D1, car la population semble stable, et les menaces ne semblent pas être suffisamment graves à l'heure actuelle pour toucher la population de façon négative.

Justification de la désignation
Cette population compte un très faible nombre d'individus matures (~120). Elle est sujette aux menaces posées par un taux élevé de contaminants, des perturbations acoustiques et physiques et des déversements d'hydrocarbures potentiels. Toutefois, la population fait l'objet d'un suivi et semble stable.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut
Une seule désignation «menacée »a été accordée aux populations résidentes du Pacifique Nord en avril 1999. Divisées en trois populations en novembre 2001. La population océanique a été désignée « préoccupante » en novembre 2001. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2008.

Épaulard ***Orcinus orca*** **Préoccupante**

Populations de l'Atlantique Nord-Ouest et de l'est de l'Arctique

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Les menaces auxquelles font face cette population incluent la chasse au Groenland, les perturbations acoustiques et physiques, lesquelles s'amplifieront alors que le transport de marchandises augmente dans l'Arctique, ainsi que les contaminants. La petite taille de la population (moins de 1000 individus matures et probablement moins de 250), ainsi que le cycle vital et les caractéristiques sociales justifient la désignation d'espèce préoccupante.

Répartition Océan Arctique Océan Atlantique

Historique du statut
Espèce étudiée en avril 1999 et en novembre 2001, et classée dans la catégorie « données insuffisantes ». Réexamen en novembre 2008 et désignée « préoccupante ».

Oiseaux

Pigeon à queue barrée ***Patagioenas fasciata*** **Préoccupante**

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Ce pigeon de grande taille a subi des déclins à long terme dans l'ensemble de son aire de répartition, comprise dans les montagnes occidentales de l'Amérique du Nord, en partie attribuables à une chasse excessive. La prise a été limitée de façon importante au Canada au cours des 16 dernières années. Bien que les relevés de population (p. ex. le Relevé des oiseaux nicheurs et les dénombrements dans les sites minéraux) soient peu précis, ils indiquent une stabilisation de la population au cours de la dernière décennie. L'espèce a une longue durée de vie (jusqu'à 22 ans) et a un taux de reproduction lent; les femelles ne pondant généralement qu'un ou deux œufs par année. À long terme, l'exploitation forestière peut affecter l'habitat de façon négative en créant des forêts de seconde venue denses et pauvres en arbustes à petits fruits; les pigeons sont également vulnérables à des perturbations subies à des sources minérales isolées, indispensables à leur nutrition.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2008.

Reptiles

Tortue serpentine ***Chelydra serpentina*** **Préoccupante**
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Bien que cette espèce soit répandue et encore plutôt abondante, son cycle vital (maturité tardive, grande longévité, faible recrutement, absence de réaction devant une variation de densité) et sa dépendance envers des étés longs et chauds pour compléter avec succès l'incubation la rendent exceptionnellement sensible aux menaces anthropiques. Lorsque ces menaces causent même des augmentations apparemment mineures du taux de mortalité des adultes, les populations continueront probablement de diminuer aussi longtemps que ces augmentations du taux de mortalité auront cours. Il y a plusieurs menaces de ce type, et leurs impacts sont additifs. Les connaissances traditionnelles autochtones appuient généralement les chiffres décroissants en ce qui a trait à la population et aux tendances, tels qu'indiqués dans le rapport du COSEPAC.

Répartition SK MB ON QC NB NS

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2008.

Poissons

Grenadier de roche ***Coryphaenoides rupestris*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation A2b

Justification de la désignation
Les indices tirés de données de relevés des effectifs adultes démontrent un déclin de 98 % de 1978 à 1994 et un autre déclin de 1995 à 2003. Bien qu'une grande partie de la population vive à des profondeurs plus grandes que celles étudiées, ce qui ajoute des incertitudes à l'évaluation, cela constitue la meilleure information disponible pour évaluer le statut de l'espèce. L'espèce a une longue durée de vie (60 ans) et parvient tardivement à maturité (environ 10 ans), ce qui la rend vulnérable à la mortalité causée par les humains. Les prises commerciales étaient élevées dans les années 1960 et 1970, mais ont depuis connu un déclin, bien que la récolte ait toujours lieu.

Répartition Océan Arctique Océan Atlantique

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2008.

Sucet de lac ***Erimyzon sucetta*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation B2ab(ii,iii,iv)

Justification de la désignation
L'aire de répartition géographique canadienne de cette espèce est restreinte et les populations existantes sont de petite taille. Ces populations montrent des préférences très spécifiques et restrictives en matière d'habitat, lequel est soumis à un stress continu. L'espèce est extrêmement vulnérable aux modifications de l'habitat amenées par les pratiques urbaines, industrielles et agricoles résultant en une augmentation de la turbidité. Deux populations sont disparues, et trois des onze populations existantes connaissent un important déclin en raison des menaces continues et croissantes que posent l'expansion agricole, industrielle et urbaine, qui devraient aussi avoir un impact sur les populations restantes des lacs Érié et Sainte-Claire.

Répartition ON

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 1994. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en novembre 2008.

Éperlan arc-en-ciel ***Osmerus mordax*** **Menacée**

Population de l'éperlan arc-en-ciel de grande taille du lac Utopia

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation
La présente population fait partie d'une paire sympatrique génétiquement divergente d'*Osmerus* qui est endémique à un seul lac au Canada et dont l'indice de zone d'occupation est extrêmement petit (6 km^2). La population ne fraye que dans trois (3) petits ruisseaux dans le bassin hydrographique et elle pourrait rapidement disparaître suivant une dégradation des ruisseaux de frai en raison d'une augmentation du développement sur la rive du lac et des impacts de la pêche à l'épuisette. Cette population est menacée par l'introduction d'espèces exotiques et par une eutrophisation grandissante.

Répartition NB

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en novembre 2008.

Éperlan arc-en-ciel ***Osmerus mordax*** **Menacée**

Population de l'éperlan arc-en-ciel de petite taille du lac Utopia

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation
La présente population fait partie d'une paire sympatrique génétiquement divergente d'*Osmerus* qui est endémique à un seul lac au Canada et dont l'indice de zone d'occupation est extrêmement petit (6 km^2). La population ne fraye que dans trois (3) petits ruisseaux éphémères dans le bassin hydrographique et elle pourrait rapidement disparaître suivant une dégradation des ruisseaux de frai en raison d'une augmentation du développement sur la rive du lac. Il peut y avoir des impacts causés par la pêche à l'épuisette illégale. Cette population est menacée par l'introduction d'espèces exotiques et par une eutrophisation grandissante.

Répartition NB

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en novembre 2008.

Lamproie de Vancouver ***Lampetra macrostoma*** **Menacée**

Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation
Cette espèce parasite endémique, qui ne s'observe qu'à un seul site en Colombie-Britannique, est dépendante de la disponibilité de salmonidés. Étant donné que sa proie principale est le saumon coho juvénile du lac Cowichan, le déclin récent et continu observé chez les adultes cohos retournant au lac pourrait avoir un impact négatif significatif sur le nombre de lamproies.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2000 et en novembre 2008.

Sébaste aux yeux jaunes ***Sebastes ruberrimus*** **Préoccupante**

Population des eaux extérieures de l'océan Pacifique

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Cette espèce fait partie d'un complexe de sébastes côtiers qui est exploité par les pêches commerciales, récréatives et autochtones. Les caractéristiques de son cycle vital rendent l'espèce particulièrement vulnérable à une mortalité causée par les humains; l'âge maximal enregistré est de 120 ans et la durée de génération est estimée à 70 ans. Les relevés indépendants des pêches au cours des 10 dernières années ne montrent pas de déclins significatifs, alors que les déclins sur une période de 19 ans dans les captures commerciales par unité d'effort ne semblent pas représenter l'abondance avec précision. Les quotas de pêche ont été réduits de façon importante depuis le début des

années 1990 jusqu'à de récentes années; des zones fermées sont en place et des restrictions sur la récolte devraient permettre de maintenir le taux de prises à un faible niveau dans l'avenir. Une désignation d'espèce préoccupante est conforme aux caractéristiques du cycle vital et aux retraits continus et probables par la pêche.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2008.

Sébaste aux yeux jaunes ***Sebastes ruberrimus*** **Préoccupante**
Population des eaux intérieures de l'océan Pacifique
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Cette espèce fait partie d'un complexe de sébastes côtiers qui est exploité par les pêches commerciales, récréatives et autochtones. Les caractéristiques de son cycle vital rendent l'espèce particulièrement vulnérable à une mortalité causée par les humains; l'âge maximal enregistré est de 120 ans et la durée de génération est estimée à 66 ans. Les relevés indépendants des pêches au cours des 20 dernières années ne montrent pas de déclins significatifs, alors que les déclins sur une période de 19 ans dans les captures commerciales par unité d'effort ne semblent pas représenter l'abondance avec précision. Les quotas de capture commerciale ont été réduits et des restrictions sur la récolte devraient permettre de maintenir le taux de prises à un faible niveau dans l'avenir. De plus, des zones ont été fermées à la pêche commerciale et récréative. Une désignation d'espèce préoccupante est conforme aux caractéristiques du cycle vital et aux retraits continus et probables par la pêche.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2008.

Arthropodes

Cicindèle des galets ***Cicindela marginipennis*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation
Cette espèce particulière de cicindèle est répartie de façon fragmentée dans une zone d'occurrence et d'occupation de très petite superficie et ne se trouve actuellement que dans deux petites régions du réseau hydrographique de la rivière Saint-Jean. Des données démontrent qu'il y a un déclin de l'habitat et de la population dans une région, et les pressions sur l'habitat causées par le développement et les activités récréatives semblent se poursuivre.

Répartition NB

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2008.

Ophiogomphe de Howe ***Ophiogomphus howei*** **Préoccupante**
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Cette espèce rare à l'échelle mondiale est observée dans quelques emplacements et a un habitat limité et spécialisé comportant un faible effectif. Un site important est menacé.

Répartition ON NB

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en novembre 2008.

Plantes vasculaires

Lupin d'Orégon ***Lupinus oreganus*** **Disparue du pays**
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
L'espèce n'a été recensée que dans la baie Oak, à Victoria en Colombie-Britannique, où elle a été récoltée pour la première fois en 1924. Le dernier enregistrement démontrant son existence au Canada consiste en une collecte réalisée dans la même région en 1929. L'espèce n'a pas été recensée depuis, malgré les vastes relevés botaniques réalisés dans le sud-est de l'île de Vancouver au cours des dernières décennies.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « disparue du pays » en novembre 2008.

Renoncule de Californie ***Ranunculus californicus*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii)

Justification de la désignation
Cette espèce vivace est confinée à deux petits groupes d'îles près de Victoria, en Colombie-Britannique. Les quatre petites populations confirmées se trouvent dans des habitats de prés côtiers où la propagation importante de plantes envahissantes met l'espèce en péril. Les impacts potentiels sur les populations incluent l'agrandissement prévu des tours de communications à un site et les amateurs d'activités récréatives non autorisés dans les habitats insulaires.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en novembre 2008.

Azolle du Mexique ***Azolla mexicana*** **Menacée**
Critères d'évaluation B1ab(iii,iv,v)+2ab(iii,iv,v)

Justification de la désignation
Cette très petite fougère aquatique flottante du centre-sud de la Colombie-Britannique est confinée à huit petits plans d'eau où ses populations subissent des fluctuations périodiques de leurs effectifs. Deux populations et leur habitat ont disparu au cours des dernières années en raison d'activités de construction. La plupart des populations existantes se situent dans le voisinage immédiat de grandes routes ou d'une voie ferrée où elles sont menacées par des activités d'entretien, y compris l'utilisation de produits chimiques comme le sel de voirie.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 1984. Réexamen et confirmation du statut en avril 1998, en mai 2000, et en novembre 2008.

Lomatium de Gray ***Lomatium grayi*** **Menacée**
Critères d'évaluation D2

Justification de la désignation
Il s'agit d'une herbe vivace de répartition très restreinte représentée par une petite population ne se trouvant que dans seulement deux sites sur les îles Gulf de la Colombie-Britannique. La présence d'espèces envahissantes telles que le genêt à balais réduit la qualité du fragile habitat. Le broutage des cerfs et des moutons limitent vraisemblablement la capacité de l'espèce à s'étendre au-delà de sa zone d'occupation limitée.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en novembre 2008.

Plagiobothryde délicate ***Plagiobothrys tenellus*** **Menacée**
Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii); D1

Justification de la désignation
Il s'agit d'une herbe annuelle de pentes herbeuses et de falaises côtières se trouvant dans l'écosystème du chêne de Garry fortement réduit et fragmenté. Près de la moitié des populations connues sont disparues des zones fortement touchées par les plantes exotiques envahissantes dans le sud-est de l'île de Vancouver et des îles Gulf voisines. Il ne reste que sept petites populations. La taille des populations fluctue, probablement selon les précipitations, et plusieurs de ces populations ne comprennent que quelques individus. La taille de la population totale est estimée à moins de 1000 individus. Les plantes envahissantes continuent de dégrader l'habitat de l'espèce dans tous les sites.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en novembre 2008.

*Les rapports de situation sur la yabée à petits fruits (*Yabea microcarpa*) et la callitriche marginée (*Callitriche marginata)* ont été rejetés; les espèces sauvages n'ont donc pas été évaluées par le COSEPAC.

Évaluations des espèces sauvages du COSEPAC (version détaillée), avril 2009*

Les résultats sont regroupés selon le taxon, puis selon la catégorie de statut. Une justification de la désignation est donnée pour chaque espèce sauvage. Un court historique des désignations de statut suivent. L'aire d'occurrence au Canada pour chaque espèce sauvage (par province, territoire ou océan) est fournie.

Mammifères

Putois d'Amérique ***Mustela nigripes*** **Disparue du pays**
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
L'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1937. L'espèce a été considérée comme étant disparue du pays à la suite de son évaluation en 1974.

Répartition AB SK

Historique du statut
Espèce disparue du Canada avant 1974. Espèce désignée « disparue du pays » en avril 1978. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en avril 2009.

Baleine boréale ***Balaena mysticetus*** **Préoccupante**
Population des mers de Béring, des Tchouktches et de Beaufort
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
La population a été gravement décimée par la pêche commerciale à la baleine de 1848 jusqu'à environ 1915, soit une période d'environ 65 à 70 ans. Depuis 1915, elle fait l'objet d'une chasse de subsistance régulière par les peuples autochtones en Alaska (États-Unis) et en Tchoukotka (Russie) et d'une chasse occasionnelle par les Inuvialuit de l'ouest de l'Arctique canadien. En l'absence d'une pêche commerciale à la baleine, la population se rétablit et a été estimée à 10 400 individus en 2001. Néanmoins, elle n'est pas encore clairement sécurisée en raison de son cycle biologique (p. ex. la longue durée de génération, le taux de croissance naturelle très faible) et les impacts possibles des changements de l'habitat. La réaction des baleines aux modifications rapides de leur habitat, en raison des changements climatiques et de l'accroissement des activités humaines telles que le transport des marchandises et l'exploration pétrolière à des latitudes élevées, présente des incertitudes. Ces modifications de l'habitat ont déjà commencé à se produire et elles s'intensifieront au cours des 100 prochaines années. Étant donné le cycle biologique de l'espèce, il est important que la chasse puisse continuer à faire l'objet d'un suivi et d'être gérée afin d'éviter la surexploitation.

Répartition Océan Arctique

Historique du statut
Les populations de l'est et de l'ouest de l'Arctique ont été considérées comme un tout et désignées « en voie de disparition » en avril 1980. Division en deux populations (population de l'est de l'Arctique et population de l'ouest de l'Arctique) en avril 1986 pour permettre une désignation individuelle. La population de l'ouest de l'Arctique a été désignée « en voie de disparition » en avril 1986. La population a été renommée « population des mers de Béring, des Tchouktches et de Beaufort » et désignée « préoccupante » en mai 2005. Réexamen et confirmation du statut en avril 2009.

Baleine boréale ***Balaena mysticetus*** **Préoccupante**
Population de l'est du Canada et de l'ouest du Groenland
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
La population a été gravement décimée par la pêche commerciale à la baleine à partir des années 1500 et se poursuivant jusqu'à environ 1910. Depuis le début des années 1900, elle fait seulement l'objet d'une chasse sporadique au Canada et au Groenland par les Inuits. En l'absence d'une pêche commerciale à la baleine, la population semble s'être accrue pendant des décennies et continue probablement à augmenter. Cette augmentation est soutenue par des indications provenant à la fois de connaissances traditionnelles autochtones et de la science. L'abondance totale actuelle est estimée à environ 6 000 individus. Malgré cette augmentation, la population n'est pas encore clairement sécurisée en raison de son cycle biologique (p. ex. la longue durée de génération, le taux de croissance naturelle très faible). De plus, la réaction des baleines aux modifications rapides de leur habitat, en raison des changements climatiques et de l'accroissement des activités humaines telles que le transport des marchandises et l'exploration pétrolière à des latitudes élevées, présente des incertitudes. Ces modifications de l'habitat ont déjà commencé à se produire et elles s'intensifieront au cours des 100 prochaines années. Étant donné le cycle biologique de l'espèce, il est important que la chasse puisse continuer à faire l'objet d'un suivi et d'être gérée afin d'éviter la surexploitation.

Répartition Océan Arctique

Historique du statut
Les populations de l'est et de l'ouest de l'Arctique ont été considérées comme un tout et ont été désignées « en voie de disparition » en avril 1980. Division en deux populations (population de l'est de l'Arctique et population de l'ouest de l'Arctique) en avril 1986 pour permettre une désignation individuelle. La population de l'est de l'Arctique n'a pas été réévaluée en avril 1986, mais a conservé le statut « en voie de disparition » des « populations de l'est et de l'ouest de l'Arctique » initiales. La population de l'est de l'Arctique s'est par la suite divisée en deux populations (population de la baie d'Hudson et du bassin de Foxe et population du détroit de Davis et de la baie de Baffin) en mai 2005, et chacune a été désignée « menacée ». En avril 2009, la population de la baie d'Hudson et du bassin de Foxe et la population du détroit de Davis et de la baie de Baffin ont été considérées comme une seule unité et cette population de l'Est du Canada et de l'ouest du Groenland a été désignée « préoccupante ».

Oiseaux

Grèbe esclavon ***Podiceps auritus*** **En voie de disparition**
Population des îles de la Madeleine
Critères d'évaluation B1ab(ii,v)+2ab(ii,v); C2a(i,ii); D1

Justification de la désignation
La petite population reproductrice de cette espèce est présente sur les îles de la Madeleine depuis au moins une centaine d'années. Récemment, cette population a connu une diminution de ses effectifs et un déclin de sa zone d'occupation. En raison de sa petite taille (moyenne de 15 adultes), la population est particulièrement vulnérable aux événements stochastiques.

Répartition QC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 2009.

Sterne de Dougall ***Sterna dougallii*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation D1

Justification de la désignation
Au Canada, cette espèce coloniale fait partie de la population du nord-est qui se reproduit dans de petites îles au large de la côte de l'Atlantique, des îles de la Madeleine dans le golfe du Saint-Laurent, vers le sud jusqu'à Long Island, New York. Elle hiverne en Amérique du Sud, de la Colombie jusqu'à l'est du Brésil. La dernière estimation de la population (2007) au Canada s'établissait à 200 individus matures occupant sept localités (approximativement 98 p. 100 dans seulement deux localités). Le nombre d'oiseaux matures est demeuré passablement stable au cours de la dernière décennie malgré les efforts de rétablissement. Une immigration des États-Unis est peu probable, car l'espèce est en voie de disparition en Nouvelle-Angleterre, et la population y est également petite (quelque 7 600 individus matures en 2007). La prédation des œufs, des jeunes et des adultes, le faible taux de survie des adultes et des événements stochastiques (p. ex. ouragans) constituent les principaux facteurs limitatifs de la population.

Répartition QC NB NS

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 1986. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en octobre 1999 et en avril 2009.

Engoulevent bois-pourri ***Caprimulgus vociferus*** **Menacée**
Critères d'évaluation A2bc

Justification de la désignation
Au Canada, cet oiseau nocturne bien connu a subi des déclins de population à court et à long terme. Les indices d'abondance indiquent que les populations ont diminué de plus de 30 p. 100 au cours des dix dernières années (c.-à-d. trois générations). Comme d'autres insectivores qui se nourrissent en vol, la perte et la dégradation de l'habitat ainsi que les changements aux bassins d'insectes-proies peuvent avoir perturbé les populations canadiennes.

Répartition SK MB ON QC NB NS

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 2009.

Petit Blongios ***Ixobrychus exilis*** **Menacée**
Critères d'évaluation A2b; C1

Justification de la désignation
Ce petit membre de la famille des hérons préfère nicher près des bassins d'eaux libres dans des marais relativement grands qui sont dominés par les massettes et d'autres plantes émergentes vigoureuses. Son aire de reproduction s'étend à partir du sud-est du Canada et couvre presque tout l'est des États-Unis. Les données sur la taille de la population et la répartition exacte de cette espèce discrète sont assez limitées. Néanmoins, les meilleures indications disponibles indiquent que la population est petite (environ 3000 individus) et en déclin (plus de 30 p. 100 au cours des dix dernières années), en grande partie en raison de la perte et de la dégradation des habitats de marais de haute qualité dans son aire de répartition.

Répartition MB ON QC NB NS

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 1988. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « menacée » en novembre 2001 et en avril 2009.

Grèbe esclavon ***Podiceps auritus*** **Préoccupante**
Population de l'Ouest
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Approximativement 92 p. 100 de l'aire de reproduction de cette espèce en Amérique du Nord se situe au Canada et est occupée par cette population. Elle a connu des déclins à court et à long terme, et aucune indication ne montre

que cette tendance sera renversée dans un proche avenir. Les menaces incluent la dégradation de l'habitat de reproduction en terres humides, la sécheresse, la croissance des populations des prédateurs de nids (principalement dans les Prairies), ainsi que les déversements d'hydrocarbures dans les aires d'hivernage dans les océans Pacifique et Atlantique.

Répartition YT NT NU BC AB SK MB ON

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 2009.

Amphibiens

Grenouille léopard ***Lithobates pipiens*** **En voie de disparition**

Population des Rocheuses

Critères d'évaluation C2a(i); D1

Justification de la désignation
Même si auparavant elle était observée dans de nombreux endroits au sud-est de la Colombie-Britannique et dans la vallée de l'Okanagan, cette grenouille a connu d'importants déclins quant à sa répartition et à son abondance; elle est présente maintenant en très petit nombre dans une seule population indigène dans la vallée de Creston.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en avril 2009.

Grenouille léopard ***Lithobates pipiens*** **Préoccupante**

Populations des Prairies et de l'ouest de la zone boréale

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
L'espèce demeure répandue, mais elle a connu une importante diminution de son aire de répartition et une perte de populations dans le passé, en particulier dans l'ouest. Cette situation a été accompagnée d'un plus grand isolement des populations restantes, dont la taille fluctue grandement, certaines présentant des indications de rétablissement. L'espèce est touchée négativement par la conversion de l'habitat, y compris le drainage des terres humides et l'eutrophisation, l'introduction de poissons pour la pêche sportive, la collecte, la contamination par les pesticides et la fragmentation de l'habitat qui freine la recolonisation et le sauvetage des populations en déclin. L'espèce est également vulnérable aux maladies émergentes.

Répartition NT AB SK MB

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 1998. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2002 et en avril 2009.

Grenouille léopard ***Lithobates pipiens*** **Non en péril**

Populations de l'Est

Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Bien que l'espèce ait présenté des indications d'un déclin, elle demeure répandue et commune dans l'est du Canada.

Répartition MB ON QC NB PE NS NL

Historique du statut
Espèce désignée « non en péril » en avril 1999 et en avril 2009.

Poissons

Cisco de printemps ***Coregonus* sp.** **En voie de disparition**

Critères d'évaluation A2bce; B1ab(iii,v)+2ab(iii,v)

Justification de la désignation
Cette espèce, présente dans un seul petit lac du sud-ouest du Québec, a connu un grave déclin en matière d'abondance au cours des 15 dernières années (3 générations). Le déclin peut être lié à une combinaison de facteurs, dont la perte et la dégradation de l'habitat attribuables au développement urbain et agricole, à l'introduction d'espèces non indigènes (p. ex. éperlan arc-en-ciel et saumon atlantique) et aux changements climatiques.

Répartition QC

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 1992. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 2009.

Plie canadienne ***Hippoglossoides platessoides*** **Menacée**

Population de Terre-Neuve-et-Labrador

Critères d'évaluation Correspond aux critères de la catégorie « en voie de disparition », A2b, mais est désignée « menacée », A2b, car la répartition est demeurée stable, et le niveau d'abondance actuel semble tel qu'un risque de disparition de 20% au cours de 5 générations (80 années) serait peu probable.

Justification de la désignation
Ce poisson dextre s'enfouit dans les sédiments pour échapper à ses prédateurs et piéger ses proies. Il est largement réparti sur les deux côtés de l'Atlantique Nord, de la mer de Barents aux îles Britanniques à l'est, et du nord de l'île de Baffin jusqu'à Rhode Island à l'ouest. On trouve la présente population à partir du détroit d'Hudson jusqu'à la limite septentrionale du Grand Banc et vers l'ouest, au nord du chenal Laurentien jusqu'au sud-ouest de Terre-Neuve. Espèce relativement sédentaire n'évoluant pas en bancs, elle était probablement, à un certain moment, le poisson plat le plus abondant dans le nord-ouest de l'Atlantique, et sa pêche dans les eaux terre-neuviennes a déjà été la plus importante pêche aux poissons plats au monde. Pendant une période de 47 ans (environ 3 générations), l'abondance a diminué d'environ 96 p. 100. La surpêche représente une cause importante du déclin, mais une hausse apparente du taux de mortalité naturelle dans les années 1990, au moment où la majeure partie du déclin a eu lieu, a probablement aussi joué un rôle. Le déclin semblerait maintenant avoir cessé, mais les effectifs demeurent inférieurs au seuil préventif estimé pour ce stock. Malgré un moratoire sur la pêche dirigée, certaines prises accessoires importantes et mal réglementées nuisent au rétablissement. De plus, les engins de pêche sont sélectifs quant à la taille et récoltent les plus gros individus, ce qui réduit le potentiel reproducteur de la population. Il a été démontré que le taux de mortalité naturelle a augmenté, ce qui réduit la capacité de la population de résister à la mortalité attribuable à la pêche.

Répartition Océan Atlantique

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 2009.

Plie canadienne ***Hippoglossoides platessoides*** **Menacée**

Population des Maritimes

Critères d'évaluation Correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », A2b, mais désignée « menacée », A2b, en raison de sa zone d'occurrence stable et vaste et d'un grand nombre d'adultes toujours présents.

Justification de la désignation
Ce poisson dextre s'enfouit dans les sédiments pour échapper à ses prédateurs et piéger ses proies. Il est largement réparti sur les deux côtés de l'Atlantique Nord, de la mer de Barents aux îles Britanniques à l'est, et du nord de l'île de Baffin jusqu'à Rhode Island à l'ouest. Cette population est présente dans le golfe du Saint-Laurent, le plateau néo-écossais, la baie de Fundy et le Banc Georges. Espèce relativement sédentaire n'évoluant pas en bancs, elle était probablement, à un certain moment, le poisson plat le plus abondant dans le nord-ouest de l'Atlantique. Pendant une période de 36 ans (environ 2,25 générations), l'abondance des individus matures a diminué d'environ 86 p. 100 dans le golfe du Saint-Laurent, et de 67 p. 100 dans le plateau néo-écossais. La surpêche représente une cause importante du déclin, mais une hausse apparente du taux de mortalité naturelle dans les années 1990, au moment où

la majeure partie du déclin a eu lieu, a probablement aussi joué un rôle. Le déclin semblerait avoir cessé dans le golfe, mais pourrait se poursuivre dans le plateau néo-écossais. Les petites pêches dirigées dans le golfe sont gérées par quota dans le sud, mais ne le sont pas dans le nord. Dans le plateau néo-écossais et la baie de Fundy, l'espèce est gérée avec d'autres poissons plats comme stock plurispécifique et aucune mesure de gestion spécifique n'est en place pour assurer la durabilité.

Répartition Océan Atlantique

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 2009.

Buffalo à grande bouche ***Ictiobus cyprinellus*** **Préoccupante**
Populations des rivières Saskatchewan et Nelson
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Bien que la zone d'occurrence et la zone d'occupation aient augmenté au Manitoba, l'espèce n'y semble pas abondante. Les graves déclins ayant lieu dans le bassin de la rivière Qu'Appelle semblent être liés à la modification des pratiques de gestion des eaux, ce qui a entraîné l'élimination et/ou la dégradation de l'habitat de frai et la réduction subséquente du potentiel reproductif. La hausse de la demande en eau à des fins agricoles limite peut-être aussi d'autres composantes de la population dans cette zone biogéographique.

Répartition SK MB

Historique du statut
L'espèce a été considérée comme une seule unité et a été désignée « préoccupante » en avril 1989. L'espèce a été divisée en deux populations en avril 2008 afin de permettre une désignation distincte pour le buffalo à grande bouche (populations des Grands Lacs et du haut Saint-Laurent). Le buffalo à grande bouche (populations des rivières Saskatchewan et Nelson) n'a pas été évalué en avril 2008, mais a conservé la désignation initiale « préoccupante » du buffalo à grande bouche. La population a été designée « préoccupante » en avril 2009.

Plie canadienne ***Hippoglossoides platessoides*** **Données insuffisantes**
Population de l'Arctique
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
L'information servant à établir avec assurance toute catégorie de risque du COSEPAC n'est pas disponible. Des données sur la répartition, l'abondance et l'habitat spécifique, incluant tout changement observé au cours du temps, sont particulièrement nécessaires.

Répartition Océan Arctique

Historique du statut
Espèce étudiée en avril 2009 et classée dans la catégorie « données insuffisantes ».

Arthropodes

Noctuelle d'Edwards ***Anarta edwardsii*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation B1ab(i,ii,iii,iv)+2ab(i,ii,iii,iv)

Justification de la désignation
Cette espèce noctuelle n'a été observée au Canada que sur des plages sablonneuses à couverture végétale clairsemée et des habitats de dunes sur la côte de l'île de Vancouver et sur deux petites îles adjacentes dans le golfe. Ensemble, celles-ci ne constituent que 2 localités. Les habitats sont menacés par la succession, les espèces envahissantes, les activités récréatives ainsi que par des changements aux modèles de dépôt de sable attribuables à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes hivernales. L'espèce est actuellement présente dans les îles James et Sydney et dans le parc national du Canada Pacific Rim. Les possibilités d'un échange génétique entre le littoral du Pacifique et d'autres régions sont minimes, et entre les îles du golfe, faibles. Une population n'a pas été observée récemment, et l'espèce n'a pu être observée dans 38 autres localités où l'habitat semble propice.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 2009.

Satyre fauve des Maritimes ***Coenonympha nipisiquit*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii)

Justification de la désignation
À l'échelle mondiale, cette espèce de satyre est confinée à dix marais salés dans la petite région de la baie des Chaleurs et de la Gaspésie. Seulement trois populations sont suffisamment grandes pour rendre une survie à long terme probable. Il semblerait que toutes les populations connaîtront une perte d'habitat en raison de l'élévation du niveau de la mer et d'une fréquence de tempête accrue. Les populations du Nouveau-Brunswick sont aussi exposées aux menaces associées à un développement urbain en croissance et la collecte de plantes hôtes.

Répartition QC NB

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1997. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en avril 2009.

Mollusques

Ormeau nordique ***Haliotis kamtschatkana*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation A2bd

Justification de la désignation
Très prisé pour sa chair, ce mollusque marin est réparti de façon dispersée le long de la côte ouest canadienne. Malgré un moratoire complet sur la récolte, décrété en 1990, l'espèce a été désignée comme étant menacée en 2000. Le braconnage est la plus grande menace qui pèse sur l'espèce et continue d'entraîner une diminution de l'abondance de la population, surtout chez les individus de grande taille et plus féconds. Cependant, toutes les catégories de taille d'individus ont subi un déclin considérable au cours des trois dernières générations (c.-à-d. depuis 1978), le nombre d'individus matures ayant diminué de quelque 88 ou 89 p. 100. Les faibles densités ont sans doute exacerbé le problème en réduisant le succès de fertilisation chez ce géniteur qui libère ses gamètes au hasard (l'effet d'Allee). Bien que des prédateurs, comme la population de loutres de mer en voie de rétablissement, ne sont pas responsables des récents déclins observés, ils peuvent éventuellement influer sur l'abondance future de l'espèce.

Répartition Océan Pacifique

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 1999. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en avril 2009.

Alasmidonte renflée ***Alasmidonta varicosa*** **Préoccupante**
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Cette espèce de moule d'eau douce de taille moyenne est confinée à 15 bassins hydrographiques très dispersés en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Cette moule n'a jamais été abondante et représente généralement de 1 à 5 p. 100 de la faune totale de moules d'eau douce présente. L'habitat est soumis à des impacts (aménagement du littoral, mauvaises pratiques agricoles et autres enjeux relatifs à la qualité de l'eau) présentant une dégradation cumulative potentielle dans les plus grandes sections de rivières. Des populations semblent être disparues de deux localités historiques, bien que de nouvelles populations aient été trouvées récemment. Étant donné que cette moule a disparu d'environ la moitié de ses localités aux États-Unis, la population canadienne représente maintenant une population importante à l'échelle mondiale.

Répartition NB NS

Historique du statut
Espèce désignée « préoccupante » en avril 2009.

Plantes vasculaires

Balsamorhize à feuilles deltoïdes ***Balsamorhiza deltoidea*** **En voie de disparition**

Critères d'évaluation Correspond aux critères de la catégorie « menacée », A2ac; B1ab(ii,iii,iv,v)+2ab(ii,iii,iv,v), mais est désignée « en voie de disparition », B1ab(ii,iii,iv,v)+2ab(ii,iii,iv,v), car 4 des populations indigènes ne seraient pas viables.

Justification de la désignation
Cette espèce vivace remarquable ne compte que huit populations naturelles contenant quelque 1 600 plants matures. La plus grande population a connu un important déclin au cours des dernières années en raison de l'aménagement du site, ce qui a contribué en grande partie au déclin de 35 à 40 p. 100 de la population canadienne totale. Toutes les populations connaissent une dégradation continue de l'habitat en raison de la compétition des plantes envahissantes introduites. Quatre des huit populations sont également en danger de disparition du pays à cause d'événements stochastiques, et ce, en raison de la présence de seulement un ou quelques plants dans chacune de ces populations.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en avril 2009.

Éléocharide géniculée ***Eleocharis geniculata*** **En voie de disparition**

Population des montagnes du Sud

Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii)

Justification de la désignation
Une seule population de cette espèce annuelle de la famille des carex est présente dans un complexe de terres humides inondées de façon saisonnière, qui se trouve sur une flèche de sable au lac Osoyoos, en Colombie-Britannique. Ses quelque 10 000 petits plants sont restreints à une zone d'environ 1 200 m^2, où ils sont exposés à des événements stochastiques et aux impacts potentiels de la propagation d'herbes exotiques.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 2009.

Éléocharide géniculée ***Eleocharis geniculata*** **En voie de disparition**

Population des plaines des Grands Lacs

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii)+2ab(ii,iii)

Justification de la désignation
Cette espèce annuelle de la famille des carex ne compte que deux populations en Ontario, qui totalisent possiblement moins de 2 500 plants. Les plants sont généralement présents dans des habitats humides et sablonneux le long d'étangs et dans des prés ouverts humides, et couvrent une zone de quelque 2 000 m^2 seulement. L'habitat diminue en raison de la propagation d'une forme introduite envahissante de roseau commun, une herbe exotique agressive.

Répartition ON

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 2009.

Lupin élégant ***Lupinus lepidus*** **En voie de disparition**

Critères d'évaluation B1ab(ii,iii,iv,v)+2ab(ii,iii,iv,v); C2a(i); D1

Justification de la désignation
Cette espèce vivace n'est présente qu'à deux ou possiblement trois sites restants dans le sud-est de l'île de Vancouver. Sa petite population totale a diminué au cours des dernières décennies et compte moins de 250 individus matures en 2009. La propagation de plantes envahissantes continue de dégrader l'habitat dans les sites existants et les sites environnants, qui pourraient soutenir l'établissement et la survie de l'espèce.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en avril 2009.

Renoncule à feuilles d'alisme ***Ranunculus alismifolius*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii); C2a(i)

Justification de la désignation
Cette espèce est réduite à deux petites populations présentes dans l'écosystème très perturbé du chêne de Garry, dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. Les impacts des activités humaines et la propagation des plantes envahissantes dans les habitats de mares printanières et aux environs de ceux-ci continuent de mettre l'espèce en danger de disparition du pays.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000 et en avril 2009.

Trille à pédoncule incliné ***Trillium flexipes*** **En voie de disparition**
Critères d'évaluation B1ab(iii)+2ab(iii)

Justification de la désignation
Cette espèce vivace remarquable n'est présente actuellement qu'à deux petites localités dans le sud de l'Ontario. Elle n'a pas été trouvée dans cinq autres sites où sa présence avait été documentée historiquement. Cette espèce riveraine a pour menace continue la dégradation de son habitat en raison de l'invasion de plantes exotiques. En raison de la petite taille de sa population, les activités récréatives et les événements stochastiques menacent également l'espèce.

Répartition ON

Historique du statut
Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1996. Réévaluation et confirmation du statut en mai 2000 et en avril 2009.

Aster rigide ***Sericocarpus rigidus*** **Préoccupante**
Critères d'évaluation sans objet

Justification de la désignation
Cette espèce vivace se reproduit surtout de façon asexuée et elle est présente dans 22 sites distincts, lesquels incluent 14 populations découvertes récemment. Ces dernières n'ont pas fait l'objet d'une observation enregistrée auparavant, mais elles ont possiblement toujours été présentes et elles comprennent les plus importantes populations. La population totale comporte plusieurs milliers de tiges, et la plupart des plants se trouvent dans des parcs et sur des terres domaniales. Bien que l'espèce soit principalement présente dans des aires protégées, elle est menacée par l'augmentation des activités récréatives et la propagation de plantes exotiques envahissantes.

Répartition BC

Historique du statut
Espèce désignée « menacée » en avril 1996. Réexamen et confirmation du statut en mai 2000. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « préoccupante » en avril 2009.

*Le rapport sur la lamproie argentée (*Ichthyomyzon unicuspis*) a été retiré afin de permettre l'inclusion de nouveaux renseignements relatifs à l'admissibilité de l'espèce sauvage, incluant la non-distinction apparente avec la lamproie du Nord (*Ichthyomyzon fossor*). Le rapport sur la noctuelle jaune du bassin Columbia (*Copablepharon absidum*) a été retiré afin de permettre l'incorporation de renseignements additionnels sur les activités de recherche.

ANNEXE V

ESPÈCES SAUVAGES CANADIENNES EN PÉRIL

Août 2009

Also available in English

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada

COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada